



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 087 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 5 février 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 5 février 2018

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue à tous. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et aux motions adoptées par le Comité le mardi 6 décembre 2016 et le jeudi 26 octobre 2017, le Comité reprend son étude des changements climatiques et des problèmes de conservation de l'eau.

Je voudrais rappeler à nos invités d'aujourd'hui que la motion concernant l'étude en cours porte sur la façon dont le gouvernement peut aider le secteur agricole canadien à mieux s'adapter à la gravité croissante des problèmes associés aux changements climatiques et à mieux assurer la conservation de l'eau et des sols. Il s'agit essentiellement de ce que nous tentons d'accomplir.

Sur ce, aujourd'hui, nous accueillons M. Clyde Graham, vice-président principal de Fertilisants Canada, ainsi que M. Doyle Wiebe, directeur, et M. Tyler McCann, directeur exécutif par intérim, des Producteurs de grains du Canada.

Bienvenue à tous. Nous entendrons des déclarations préliminaires pouvant durer jusqu'à sept minutes.

Voulez-vous commencer, monsieur Graham?

M. Clyde Graham (vice-président principal, Fertilisants Canada): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Merci d'avoir invité Fertilisants Canada à s'adresser à vous aujourd'hui concernant votre étude des changements climatiques et des problèmes de conservation de l'eau et des sols.

Je suis heureux de fournir au Comité des renseignements au sujet du mandat de notre association et de présenter nos recommandations visant à améliorer la réalisation, par le gouvernement, de son objectif d'appuyer le secteur agricole canadien afin qu'il s'adapte mieux aux conséquences potentielles des changements climatiques. Il s'agit d'un domaine extrêmement intéressant pour Fertilisants Canada.

Notre association représente les fabricants et les distributeurs de gros et de détail de fertilisants à la potasse, à l'azote, au phosphate et au sulfure. Ensemble, nos membres emploient plus de 12 000 Canadiens et apportent plus de 12 milliards de dollars par année à l'économie canadienne grâce à des installations de fabrication, d'exploitation minière et de distribution à la fine pointe de la technologie situées partout au pays. Les fertilisants offrent un apport important aux agriculteurs; ils fournissent aux végétaux des nutriments qui ne sont pas facilement accessibles dans le sol, ce qui favorise leur croissance et augmente le rendement. Environ la moitié de la production agricole est attribuable à l'utilisation de fertilisants. C'est à l'échelle mondiale, mais c'est très semblable à ce que nous observons au Canada.

Notre produit gagne en importance, car nous cherchons à nourrir une population mondiale croissante. Dans un climat en évolution perpétuelle, les agriculteurs canadiens doivent s'assurer que la production agricole est durable. Le cadre que nous utilisons pour cultiver des aliments de façon durable est celui de la gérance des nutriments 4B. Selon ce cadre, pour utiliser les fertilisants adéquatement et obtenir les avantages d'une culture abondante et saine, les agriculteurs devraient respecter les quatre principes suivants de l'utilisation de fertilisants: utiliser les bonnes sources de fertilisants et les appliquer aux bons endroits, au bon moment et à la bonne fréquence. La gérance des nutriments 4B est novatrice, car elle encourage l'adoption d'une approche de gestion des nutriments fondée sur l'adaptation et l'intégration qui est propre au sol et aux conditions climatiques de l'agriculteur, y compris la culture qu'il produit, tout en atténuant les conséquences négatives sur le climat.

Nous croyons que la gérance des nutriments 4B est un outil important pour aider le secteur agricole canadien à faire face aux changements climatiques et pour atténuer les problèmes connexes liés aux sols et à l'eau. Même si nous comprenons que la cible de l'étude en cours n'est pas la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous pensons qu'il importe ici de souligner que la gérance des nutriments 4B permet d'aborder ce problème environnemental en même temps que la santé des sols et les changements climatiques dans leur ensemble. Notre outil compensatoire fait au Canada — le protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux, ou le PREON —, qui applique la gérance des nutriments 4B, en témoigne. Ce protocole, qui est reconnu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en tant que pratique agricole intelligente d'un point de vue climatique, peut réduire d'une proportion pouvant aller jusqu'à 25 % les émissions à la ferme d'oxyde nitreux, qui est un puissant gaz à effet de serre.

La première recommandation que nous adressons au Comité, c'est que le gouvernement fédéral reconnaisse et appuie officiellement la gérance des nutriments 4B en tant que principale approche de gestion durable des nutriments au Canada. Nous avons des partenariats bien établis avec les gouvernements provinciaux, les détaillants, les autorités en matière de conservation, les conseillers en cultures et les agriculteurs dans les principales provinces productives de denrées agricoles; soit l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, pour la mise en oeuvre régionale de la gérance des nutriments 4B et nous travaillons en très étroite collaboration afin de mettre sur pied un programme au Québec.

Nous participons également à des efforts nationaux, notamment la Table ronde canadienne sur les cultures durables et le programme national de planification environnementale en agriculture, qui intègrent tous deux la gérance des nutriments 4B dans la mesure des progrès et de la conformité pour la durabilité agricole. De plus, la Commission mixte internationale, qui surveille le territoire des Grands Lacs, reconnaît la gérance des nutriments 4B comme une méthode efficace de réduction du ruissellement des nutriments.

Le moment que choisira le gouvernement fédéral pour reconnaître cette approche n'a jamais été aussi crucial, compte tenu du degré de sensibilisation et de soutien que reçoit le cadre 4B depuis plusieurs années au sein du secteur agricole dans son ensemble. Le gouvernement canadien devrait tirer profit de cet effort volontaire en reconnaissant la gérance des nutriments 4B, en l'intégrant dans ses communications au sujet de la gestion des nutriments et en encourageant notre secteur agricole à adopter ses principes et pratiques.

Je veux souligner que le gouvernement fédéral a fait preuve d'une grande bonté en nous fournissant du financement pour la recherche et la sensibilisation au fil des ans, mais, ce que nous souhaitons, en réalité, c'est qu'il intègre vraiment, par l'intermédiaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le cadre 4B dans son discours sur l'utilisation des fertilisants et la gestion des nutriments et qu'il lui donne cette dernière poussée pour en faire un vrai programme fédéral-provincial.

● (1535)

Pour poursuivre sur cette lancée, notre deuxième recommandation, c'est de fournir des incitatifs aux agriculteurs qui adoptent la gérance des nutriments 4B ou de reconnaître ceux qui le font. Fertilisants Canada a pour but ambitieux d'atteindre 20 millions d'acres sous la gérance des nutriments 4B d'ici l'an 2020; c'est environ 20 % des terres cultivables du Canada.

Le fait de permettre aux agriculteurs de mettre en oeuvre les pratiques de gérance des nutriments 4B sur leur ferme stimulera une plus grande adoption. Ce pourrait être un incitatif financier, un atelier, d'autres moyens de mobiliser les agriculteurs ou simplement une petite tape dans le dos. Quand les agriculteurs verront les avantages communs, économiques et environnementaux, de l'application des pratiques 4B, ils seront plus susceptibles d'y recourir sur leur ferme. Par exemple, de nombreux agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard constatent le rendement accru et les avantages environnementaux que procure la gérance des nutriments 4B comparativement aux pratiques traditionnelles d'application de fertilisants.

Fertilisants Canada possède également un certain nombre d'outils et de ressources accessibles au public qui aident les agriculteurs à utiliser le cadre 4B dans diverses régions canadiennes et suggère des pratiques qui peuvent réduire les impacts sur les sols et les cours d'eau.

Notre troisième recommandation, c'est de continuer à appuyer la recherche agricole afin de mieux comprendre les pertes de nutriments et leurs conséquences sur les sols et l'eau et comment ces conséquences peuvent être mesurées à l'aide de la gérance des nutriments 4B. Notre industrie est fondée sur des données scientifiques et se consacre à la recherche et à l'innovation afin d'assurer l'intendance environnementale lorsque des produits fertilisants sont utilisés.

Le réseau de recherche sur la gérance des nutriments 4B de Fertilisants Canada compte neuf grands scientifiques canadiens qui collaborent pour établir des pratiques exemplaires novatrices en la

matière qui procurent des avantages environnementaux concrets. En guise d'exemple, selon les travaux actuellement menés par un chercheur des Prairies, le placement de fertilisant au phosphore dans le sol peut constituer une stratégie efficace pour maximiser la réaction des cultures et réduire au minimum les possibilités de ruissellement de phosphore.

Nous espérons poursuivre ce travail afin de protéger les eaux douces grâce à la Supergrappe de l'agroalimentaire intelligent proposée, une demande retenue actuellement à l'étude par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. En guise de contribution de Fertilisants Canada à cette proposition, nous cherchons à étendre la recherche et les programmes afin d'améliorer la qualité de l'eau dans les régions des bassins hydrologiques du lac Érié et du lac Winnipeg. Nous collaborons également avec d'autres groupes de denrées agricoles sur un sondage concernant l'utilisation de fertilisants, dans le cadre duquel on recueille depuis quatre ans des données sur les pratiques agricoles relativement à la source, à la fréquence, au moment et au lieu, dans le cas des grandes cultures canadiennes.

Compte tenu de toute cette information, il s'agit d'une occasion de comprendre les interactions entre les pratiques, la façon dont elles sont touchées par des conditions climatiques particulières et comment, ensemble, elles peuvent procurer comme avantage l'amélioration de la qualité des sols et de l'eau.

L'intendance environnementale et la durabilité ne sont pas de nouvelles idées pour notre industrie ou pour les agriculteurs canadiens, qui adoptent depuis longtemps des pratiques de gestion sur leur ferme, dans leurs cours et dans leurs exploitations commerciales.

À mesure que nous progresserons, il sera de plus en plus important de montrer nos réussites de manières mesurables ainsi que de cerner les aspects qui pourraient être améliorés. Les agriculteurs ont besoin de nous tous, dans le secteur de l'agroalimentaire, tout comme nous avons besoin d'eux, de sorte que nous puissions continuer d'avoir des aliments abondants et nutritifs.

Le président: Monsieur Graham, je vous prie de conclure, si vous le pouvez.

M. Clyde Graham: Nous croyons toutefois qu'il est possible d'en faire davantage, et c'est pourquoi nous encourageons fortement les membres du Comité à tenir compte de nos recommandations, ce qui constituerait une reconnaissance officielle par le gouvernement fédéral du fait qu'il faut inciter les agriculteurs et appuyer la recherche dans le domaine de la gérance des nutriments 4B.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Graham.

Monsieur Doyle Wiebe, des Producteurs de grains du Canada, vous disposez d'une période allant jusqu'à sept minutes.

● (1540)

M. Doyle Wiebe (directeur, Producteurs de grains du Canada): Monsieur Finnigan et tous les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Doyle Wiebe. Je suis agriculteur et directeur de Producteurs de grains du Canada. Nous comptons 13 membres représentant plus de 50 000 producteurs de grains de partout au pays. Je suis actuellement le président de la Commission de développement du canola de la Saskatchewan, le trésorier de l'Association des producteurs de canola du Canada et le président de la Société pour la conservation des sols de la Saskatchewan. Je suis également membre d'un nouveau comité qui a été formé l'an dernier par le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, qu'on appelle le conseil consultatif agricole sur les politiques de gestion de l'eau. Ce comité a été mis sur pied dans le but de faciliter la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation relative à l'écoulement des eaux dans la province, laquelle a été instaurée dans le but de soutenir les centaines d'agriculteurs qui cherchent des moyens de faire face à des niveaux d'eau sans précédent sur leurs terres agricoles.

Je suis un agriculteur de quatrième génération dans ma collectivité de Langham, près de Saskatoon. Ce printemps, j'ensemencerais ma 45^e culture en collaboration avec mon partenaire d'affaires, un jeune voisin nouvellement arrivé dans la collectivité qui prévoit être mon successeur dans la gestion des plus de 6 000 acres que nous cultivons ensemble aujourd'hui. Il a deux jeunes fils qui, il l'espère, lui succéderont en temps et lieu. Nos cultures traditionnelles comprennent du canola, du blé et de l'orge, mais nous travaillons également à la production de nouvelles cultures, comme les pois, le soja et le quinoa, afin de diversifier la rotation et de réduire les risques associés à des modèles météorologiques variables, qui ont une incidence différente sur chaque culture.

Dans ma région, le sol est considéré comme marginal. Il est très sableux et sujet à la salinité, ce qui s'exacerbe lorsque les taux d'humidité dans le sol sont élevés. Dans le passé, ce type de sol était sujet à l'érosion par le vent les années de jachères, qui servent surtout à conserver l'humidité en vue des cultures de l'année suivante, car les sols sableux ne retiennent pas beaucoup d'humidité. Toutefois, au cours des dernières années, nous avons observé un changement complet, c'est-à-dire qu'on est passé des conditions les plus sèches qu'a vues mon père de son vivant à certaines des plus humides. Actuellement, le sol est de nouveau très sec.

Au cours des 10 dernières années, les régimes d'assurance-récolte de la Saskatchewan et du Manitoba ont versé plus d'argent en raison de l'humidité excessive que des conditions de sécheresse. Dans mon propre cas, il y a cinq ans, j'ai perdu 25 % de mes acres cultivés en raison des niveaux d'eau excessifs. Imaginez seulement comment la perte de 25 % des actifs productifs d'une entreprise, sans impact sur la plupart des coûts, influera sur la rentabilité de l'entreprise en question. Ce n'est pas viable.

Oui, les changements climatiques sont réels. Compte tenu des hivers plus chauds et de l'humidité généralement plus importante, les maladies fongiques, les insectes et les problèmes d'eau de surface dans des régions où il n'y a nulle part où la drainer ont exigé de nouvelles façons de penser.

Je dis à mes amis qui ne sont pas agriculteurs que je ne joue pas à des jeux de hasard; je gère des risques. Je recense mentalement tous les risques que je dois gérer chaque année, et je détermine quelle stratégie est la meilleure pour les atténuer, tout en demeurant rentable. La météo, dont les agriculteurs parlent tous les jours, est le risque le plus important pour tous les producteurs du monde qui cultivent des grains sur des terres non irriguées. C'est pourquoi les agriculteurs sont incroyablement novateurs et proactifs pour ce qui est de s'adapter aux changements climatiques. Ils sont nombreux à travailler avec des fabricants d'équipement afin de faire face aux conditions plus humides des sols.

Par exemple, il y a 10 ans, il était très rare de voir des roues jumelées sur des moissonneuses-batteuses. Maintenant, c'est pas mal standard. Certaines possèdent même des chenilles. Sur un sol humide, les roues jumelées contribuent à répartir le poids de l'équipement, ce qui réduit le compactage du sol, préserve sa santé et évite de rester pris dans la boue.

À l'extérieur de la ferme, les agriculteurs sont également des chefs de file dans l'élaboration d'approches proactives à l'égard de ce problème. Comme je l'ai dit plus tôt, j'interviens auprès de plusieurs organisations qui travaillent à l'atténuation des conséquences des changements climatiques sur nos activités. La Société pour la conservation des sols de la Saskatchewan est un excellent exemple de groupe qui existe depuis le milieu des années 1980 et qui fait la promotion de la conservation et des systèmes agricoles afin d'améliorer les terres pour l'avenir. De plus, Producteurs de grains du Canada est membre de la Table ronde canadienne sur les cultures durables, dont vous avez entendu parler ici, en décembre. La TRCCD travaille avec l'industrie afin d'élaborer et de mesurer de manière proactive des paramètres de durabilité pour les grains canadiens.

Même si les agriculteurs travaillent avec acharnement pour trouver des solutions et investissent du temps et de l'argent dans la recherche et l'innovation, ils ne peuvent pas le faire seuls. Ainsi, l'un des domaines où l'investissement du gouvernement serait très utile, c'est la recherche et l'innovation. Le gouvernement fédéral a déjà montré qu'il appuie et encourage l'innovation agricole au moyen de Cultivons l'avenir et de Cultivons l'avenir 2. Cela s'impose naturellement. Il existe déjà des possibilités de partenariats pour le gouvernement et l'industrie. La recherche publique est essentielle à la conception de cultures qui nous permettront de nous adapter aux changements climatiques.

Les efforts de sélection végétale ont dû changer de cible afin que l'on puisse tenter de régler les problèmes liés aux maladies et aux insectes ainsi qu'à d'autres facteurs de stress. On a connu des réussites, et nous avons adopté ces solutions, lorsque c'était possible, afin d'améliorer le rendement et d'éviter l'application de pesticides. En conséquence, de nouvelles variétés résistantes à la sécheresse et à la maladie ont une incidence réelle et positive sur l'environnement.

Ces efforts déployés dans les secteurs public et privé doivent être renforcés et améliorés, si nous voulons continuer à accroître notre production à mesure que les coûts continuent d'augmenter. Cela exige un investissement du gouvernement dans la recherche du secteur public.

• (1545)

En outre, il est essentiel que notre environnement de réglementation et de politiques permette à la recherche du secteur privé de prospérer et aux nouvelles technologies de devenir accessibles aux agriculteurs qui en ont besoin. Tout ce travail a pour but de m'aider à gérer les risques auxquels je fais face du mieux que je le peux. Toutefois, les capacités d'un agriculteur sont limitées lorsque la nature défie toutes les probabilités. Voilà pourquoi de solides programmes de gestion des risques d'entreprise sont un outil important pour la gestion des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. L'assurance-récolte assortie de primes dont les coûts sont partagés entre les gouvernements et les producteurs est un outil de gestion des risques essentiel pour les cultivateurs de grains de partout au Canada.

Même si les programmes de GRE ne devraient verser une aide que lorsqu'elle est vraiment requise, il est essentiel que des outils soient accessibles et significatifs lorsque les risques ne peuvent plus être gérés par les agriculteurs eux-mêmes. Toutefois, tous les agriculteurs présentent un risque financier différent, et les profils de risque changent au fil du temps. Le mien est très différent de celui de mon partenaire d'affaires, et les programmes de GRE doivent être améliorés afin de mieux garantir que ses garçons auront la possibilité de poursuivre ses activités.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux procèdent actuellement à un examen complet des programmes de GRE. Nous avons une occasion unique de les étudier de près et d'élaborer des programmes qui fonctionnent pour l'avenir. Les cultivateurs de grains ont hâte de travailler avec le gouvernement et le Comité pour s'assurer que l'examen est significatif et qu'il tient compte de tout. C'est la seule manière dont nous pourrions nous assurer que les programmes de GRE seront le filet de sécurité dont les cultivateurs ont besoin, car ils feront face à des risques accrus dans l'avenir.

Les producteurs de grains ont relevé de nombreux défis et sont des chefs de file en matière d'intendance environnementale. Ils restent longtemps en affaire; par conséquent, ils étudient les conséquences à long terme de leurs pratiques. On demande de plus en plus aux agriculteurs d'en faire plus avec moins, et ils sont devenus très efficaces pour ce qui est d'utiliser les technologies les plus modernes. Ce n'est que maintenant que nous avons une idée juste de la quantité de carbone qui est séquestré dans le sol grâce aux pratiques agricoles modernes, et c'est bien plus que ce que prévoyaient les théories d'il y a 30 ans. Il est impératif que les agriculteurs soient récompensés pour les conséquences positives de ces pratiques lorsque le gouvernement mettra en place des initiatives de lutte contre les changements climatiques, comme les prix sur le carbone.

Ce que nous faisons sert beaucoup le bien public. Les coûts ajoutés dans la chaîne de valeur aboutissent à l'échelon des agriculteurs, et nous ne pouvons pas les refiler. Les producteurs de grains contribuent à l'assainissement de l'air et des eaux et au retrait des gaz à effet de serre de l'environnement, tout en rendant les sols plus sains pour la prochaine génération, et cela fait partie de l'héritage que nous laissons aujourd'hui. Nous sommes fiers de cet héritage et voulons travailler avec le gouvernement afin d'assurer un avenir solide à notre industrie.

Merci de m'accueillir, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Wiebe, je vous remercie infiniment de votre exposé.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions.

M. Barlow va prendre la parole en premier.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

D'abord, je veux lire une motion dont je voudrais discuter plus tard durant la semaine, à l'occasion d'une réunion ultérieure, si je le puis. Je ne veux pas en discuter maintenant, seulement dans l'avenir.

Voici la motion que j'ai présentée:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire entreprenne une étude sur le Guide alimentaire canadien et entende spécifiquement des intervenants de l'agriculture et de l'agroalimentaire; et que le Comité présente ses conclusions à la Chambre avant la publication de la Partie 1 du nouveau rapport sur la politique d'orientation alimentaire.

Merci, monsieur le président.

J'adresse mes remerciements à nos témoins pour leur présence. Je m'excuse d'être en retard, mais un grand éleveur de ma circonscription avait des problèmes, et j'ai dû répondre à cet appel. Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps d'être des nôtres aujourd'hui.

Je voudrais commencer par M. Wiebe. Merci de nous avoir fait part de certaines anecdotes personnelles au sujet de ce qui se passe à votre ferme. Ces anecdotes viennent toujours du fond du cœur, et je pense qu'elles ont une forte incidence sur nous, quand nous entendons parler de la façon dont ces décisions touchent les gens sur le terrain.

Je suis curieux. Dans le cas des cultivateurs de grains, Santé Canada et l'ARLA examinent 11 ou 12 néonicotinoïdes, y compris l'imidaclopride et des produits semblables. Ces produits nous aident à nous assurer que nos producteurs en épandent moins et qu'on peut produire des cultures qu'on n'aurait normalement pas pu produire. Je veux parler du quinoa et de légumineuses qu'on n'aurait peut-être pas pu cultiver à d'autres endroits.

Si l'homologation de certains de ces produits était retirée, quelle serait l'incidence sur le temps que vous passez dans vos champs? Avez-vous fait du travail là-dessus?

M. Doyle Wiebe: À ce que je sache, le nombre de pesticides qui font actuellement l'objet d'un examen augmenterait si leur homologation était retirée ou qu'ils ne figuraient plus sur la liste des produits auxquels j'ai accès. Il faudrait probablement que j'épande d'autres choses qui sont plus nuisibles pour l'environnement, et je devrais consacrer plus de temps et de carburant et déployer plus d'efforts. Cela rendrait mon travail beaucoup plus difficile. Actuellement, des stratégies de gestion des risques permettent de s'occuper de certains insectes qui attaquent certaines cultures. La plus courante qui serait touchée est le canola, ma culture de prédilection.

• (1550)

Il y a un insecte particulier qui est là au moment où les cultures sortent du sol, généralement, et, si on manque cette période de deux jours pour épandre notre produit lorsque ces insectes arrivent, on est fait.

Ce serait très coûteux, non seulement pour moi, mais aussi pour l'environnement.

M. John Barlow: Je pense que vous misez en plein dans le mille. Ainsi, vous pouvez déterminer très précisément où vous épandez le produit, au lieu de tout simplement en épandre d'énormes quantités sur un champ entier. Vous pouvez aller à un endroit très précis et vous assurer d'être moins souvent sur le sol. Je comprends cela.

Nous avons obtenu un rapport qui a été publié l'an dernier et qui montrait les différences au chapitre du labourage — et nous en avons entendu parler deux ou trois fois au sein du Comité — entre l'Ouest et l'Est du Canada. Dans certaines de nos provinces de l'Ouest, la culture sans labour est une pratique normale, alors que, dans l'Est du Canada, ce n'est pas vraiment le cas, pour diverses raisons. Un rapport a également été publié au sujet des conséquences qu'aurait la taxe sur le carbone sur l'agriculture. Si vous regardez l'Ouest du Canada, par exemple, où la culture sans labour est presque une activité normale — ce qui n'est pas le cas dans l'Est du Canada —, pensez-vous que des problèmes comme celui-là devraient être pris en considération au moment où le gouvernement fédéral mettra en oeuvre une taxe sur le carbone?

Les agriculteurs et les grands éleveurs devraient-ils pouvoir peut-être obtenir des crédits ou être exemptés de cette taxe s'ils mettent en oeuvre de telles méthodes et pratiques de conservation des sols dans le cadre de leurs activités?

M. Doyle Wiebe: Oui, vous avez abordé un sujet sur lequel je travaille depuis un certain nombre d'années, et l'avis selon lequel un groupe d'organisations aux vues similaires, y compris Producteurs de grains en tant qu'organisme national, mais aussi d'un certain nombre de groupes provinciaux, là d'où je viens, en Saskatchewan...

Simplement pour mettre les choses en perspective, ce n'est pas une question qui oppose l'Est et l'Ouest. Oui, les climats sont différents... quelque part entre Thunder Bay et Winnipeg, il y a un changement ou quelque chose. C'est aussi le fait que l'Ouest du Canada est le lieu d'environ 75 % des acres de production de grains du Canada, alors c'est une région bien plus dominante de notre pays, littéralement. Nous faisons partie des rares endroits au monde où notre climat est tel que nous pouvons séquestrer le carbone.

Je n'essaie pas de lancer un débat au sujet de l'incidence que pourrait avoir une taxe sur le carbone sur nous, au chapitre des coûts. Nous savons simplement qu'elle engendrera vraisemblablement certains coûts. Sans égard à ce fait, il faudrait que le grand bien que nous faisons grâce à cette séquestration soit reconnu. Ce n'est pas anodin. Ce sont des millions de tonnes, tous les ans, pas seulement une fois. Les pratiques supposant un labour minimal sont le principal facteur de cette séquestration, mais il y a également d'autres éléments.

Le fait est que nous faisons ces choses, et, oui, nous en profitons dans une certaine mesure, quoi qu'il en soit, mais ces pratiques ont été adoptées à un moment où on parlait de crédit sur le carbone, il y a 25 ans. Ce dossier existe depuis aussi longtemps dans certains des cercles où je travaille. Nous connaissons très bien les divers intérêts politiques qui s'y rattachent, mais nous exerçons vraiment des pressions afin d'obtenir une certaine reconnaissance du fait que cette séquestration est aussi un bien public et que nous tentons de faire partie de la solution, au lieu d'être simplement pénalisés par un coût supplémentaire que nous ne pourrions pas refiler.

M. John Barlow: Je ne pense pas que nous mettions en doute l'existence des changements climatiques, je pense seulement que nous avons vu les rapports selon lesquels une taxe sur le carbone est bien plus punitive pour les Canadiens des régions rurales, surtout pour le secteur agricole. Nous voulons trouver un moyen pour que ce fait soit pris en considération au moment où ces types de programmes seront déployés.

Je vous remercie de cette réponse.

Nous avons entendu les responsables du programme d'amélioration des cultures de l'Université de la Saskatchewan parler de la difficulté de faire approuver et homologuer de nouvelles variétés de semences et de végétaux. Ce problème se pose-t-il également lorsqu'il est question de la conservation des sols et d'innovation et qu'on tente de simplifier ce processus de manière à pouvoir accéder à certains de ces éléments?

Le président: Une réponse très rapide.

M. Doyle Wiebe: Je ne suis pas un producteur de semences, mais, demain, j'assisterai à la réunion d'une organisation appelée Seed Synergy, qui tient des réunions partout au Canada avec des groupes agricoles afin de déterminer quelle est la meilleure façon d'aller de l'avant afin de contribuer à stimuler ce programme, cet enjeu, et à amener le secteur privé à participer davantage pour voir comment de meilleures variétés peuvent être élaborées pour nous.

Le président: Merci, monsieur Wiebe.

Monsieur Longfield, vous disposez de six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci pour les deux exposés.

C'est vraiment utile lorsque nous pouvons nous rapprocher du terrain, pour ainsi dire, concernant la gestion des sols. En outre, je ne veux pas me servir de vous pour faire valoir quelque chose de l'autre côté, mais on voit pourquoi les programmes d'établissement d'un prix sur le carbone doivent être élaborés à l'échelon local et contrôlés à l'échelon provincial. Nous mettons en place des lignes directrices fédérales, puis il incombe aux gouvernements provinciaux de choisir la formule qui est adaptée à ses collectivités.

Vous travaillez là-dessus depuis très longtemps.

En ce qui concerne les progrès à l'égard de la séquestration, de la gestion du cycle de carbone, à quelle étape de ce cycle en êtes-vous? Estimez-vous qu'il s'agit d'un processus mature? Ou bien d'autres recherches sont-elles nécessaires afin que l'on puisse gérer le cycle de carbone dans les sols, accroître la quantité de carbone dans les sols, et réduire le carbone?

• (1555)

M. Doyle Wiebe: Tous les résultats obtenus à ce jour, plus particulièrement les mesures de la matière organique dans les sols au cours des 20 dernières années, indiquent une courbe tout à fait différente, si on veut, par rapport au modèle CENTURY initial, comme on l'appelait. Nous savons que les pratiques sont bonnes. Il faut maintenant le prouver au monde. Cela commence ici, au Canada, puis nous tenterons de le prouver au reste du monde également.

À l'occasion d'une autre réunion à laquelle je suis censé assister demain, on discutera de la proposition. Depuis 20 ans, on se penche surtout sur la Saskatchewan. Nous voudrions élargir cette initiative aux Prairies afin de mieux maîtriser les divers facteurs climatiques et systèmes de gestion, y compris la gestion des terres à foin et des pâturages dans le secteur du bétail.

La prévision a été faite par un chercheur d'Agriculture Canada travaillant à Swift Current, en Saskatchewan, il y a plus de 20 ans. Il participe depuis l'époque de Kyoto. Il en a fait une théorie avec ses collègues de partout au pays. Il est à la tête de cette initiative parce qu'il est très près du terrain, littéralement, en Saskatchewan. Il va enfin publier ses résultats dans une revue. Ses recherches n'avaient jamais été aussi loin, mais elles ont été rendues publiques autrement. Il est très encourageant de savoir que nous faisons plus de bien que tout autre scientifique aurait pensé que nous le pourrions en remettant de la matière organique contenant du carbone dans le sol.

M. Lloyd Longfield: Donc nous disposons d'études longitudinales; sont-elles complètes? Y a-t-il des renseignements manquants en raison de l'abandon du recensement, par exemple? L'ensemble des données scientifiques a-t-il été préservé?

M. Doyle Wiebe: Je ne peux rien affirmer quant à la rigueur du recensement. Le questionnaire contient une question portant sur nos pratiques en matière de travail du sol, mais je ne dirais pas que c'est très rigoureux.

On applique une approche scientifique aux mesures, aux constatations et aux questions posées aux agriculteurs en visitant les mêmes lieux pendant ces 20 années. Les responsables retournent au même endroit dans ces champs pour prendre des relevés. Il y a un endroit, que même le cultivateur ne connaît pas, où une petite pièce de métal est enfouie à un pied sous la surface et qu'ils peuvent repérer; ils y retournent chaque cinq ans. La prochaine visite aura lieu cet automne, je crois.

M. Lloyd Longfield: Quel est l'organisme qui examine ces travaux? Vous avez une réunion de prévue demain. S'agit-il de quelque chose que nous pouvons inclure dans notre étude, à titre d'information, pour nous assurer que c'est inclus?

M. Doyle Wiebe: C'est la Saskatchewan Soil Conservation Association qui coordonne ces travaux depuis de nombreuses années. D'autres organisations comme SaskCanola, Sask Pulse, Sask Wheat, et d'autres commissions, soutiennent l'ensemble de ces travaux vu les incidences de la taxe sur le carbone qui, comme nous le savons, pourraient toucher les cultivateurs, notamment, pour s'assurer que ces données sont reconnues sur le plan scientifique et à l'échelle internationale.

M. Lloyd Longfield: Les données seront très importantes à l'avenir.

Je pense aussi à votre voisin, M. Graham, en ce qui concerne l'agriculture de précision et les données recueillies quant à la cartographie des sols dans l'Ouest canadien... Quel organisme se penche là-dessus et comment pouvons-nous nous assurer d'inclure ces travaux dans notre rapport?

M. Clyde Graham: Je ne sais pas qui dirige la cartographie des sols, mais assurément des responsables des ministères provinciaux de l'agriculture doivent y participer, et un grand nombre des entreprises offrant des services agronomiques doivent effectuer la cartographie des sols.

M. Lloyd Longfield: Est-ce que Fertilisants Canada appuie ces initiatives? Les responsables de Fertilisants Canada utilisent-ils ces renseignements?

M. Clyde Graham: Nous avons mis l'accent sur les pratiques utilisées par les agriculteurs pour épandre les fertilisants afin de les améliorer. C'est sur quoi nous nous sommes concentrés.

M. Lloyd Longfield: Peut-être pourriez-vous nous donner des commentaires concernant l'emploi de fertilisants et les économies d'eau qui y sont liées. Dans certains cercles, dans la société civile, tous les fertilisants sont mauvais. Ce sont des produits chimiques. Pourriez-vous nous expliquer l'utilité des fertilisants quant à l'atténuation des changements climatiques et à la réduction de l'utilisation de l'eau?

M. Clyde Graham: De fait, il y aura 9,6 milliards d'habitants sur la planète en 2050, selon les estimations. Il y a très peu de terres arables accessibles. Nous ne pouvons créer davantage de terres agricoles que ce que nous avons déjà.

Des pays comme le Canada devront jouer un rôle essentiel dans la production alimentaire nécessaire pour que tous ces habitants aient une alimentation saine, et nous ne pourrions y arriver sans utiliser de fertilisants. Nous reconnaissons aussi que, en améliorant les rendements et la production dans des pays comme le Canada, nous devons utiliser les fertilisants de manière plus avisée, et c'est là qu'entre en jeu le programme de gérance des nutriments 4B.

Nos travaux scientifiques ont montré que, en utilisant la bonne source de fertilisants, en appliquant la bonne dose selon les besoins de la culture, en les ajoutant au sol — ils sont souvent ajoutés sous la surface dans l'Ouest du Canada — et en s'assurant de le faire au bon moment, il est possible de réduire les pertes d'oxyde nitreux, qui constitue une des émissions des fertilisants totalisant environ 25 %.

• (1600)

M. Lloyd Longfield: Tout en conservant la santé des sols.

M. Clyde Graham: Oui, vous pouvez à la fois conserver la santé des sols et, de fait, améliorer la rentabilité pour le cultivateur.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. MacGregor, pendant six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur Graham, je vais m'adresser à vous en premier. Si on tient compte du contexte dans lequel se déroule la présente étude et du fait que nous souhaitons, au bout du compte, formuler des recommandations concernant les façons d'améliorer la conservation de l'eau et des sols et les mesures à prendre en raison des changements climatiques, il apparaît que l'usage que nous faisons des fertilisants est le point de départ tout désigné.

Si on examine l'évolution dans le domaine de l'agriculture au cours des dernières décennies, on remarque que nous avons assurément appris des mauvais exemples du passé. Il demeure néanmoins que, quand nous fabriquons des fertilisants, nous utilisons des combustibles fossiles. Quand nous transportons les fertilisants à la ferme, nous utilisons encore des combustibles fossiles. Les cultivateurs doivent en utiliser aussi pour épandre les fertilisants dans les champs. On a aussi constaté l'apparition de zones mortes dans l'océan à cause du ruissellement.

Un mouvement a commencé à se former à l'échelle mondiale en ce qui a trait au fait d'examiner le système global de la santé des sols, les interactions complexes entre les microbes, les champignons et la séquestration du carbone, la façon dont ces éléments fonctionnent ensemble. Vu que vous représentez une association regroupant les membres d'une industrie, seriez-vous prêt à accepter le fait que nous devons peut-être recommander de diminuer l'usage des fertilisants?

Je reconnais les efforts que vous consentez déjà, mais beaucoup de voix s'élèvent et recommandent de cesser d'utiliser des fertilisants de synthèse, ou du moins de réduire de façon importante notre dépendance envers ces produits. Que répondriez-vous à ces personnes?

M. Clyde Graham: Dans les faits, il y a 100 ans, nous n'avions pas recours aux fertilisants, et la quantité de nourriture était insuffisante. Il y a eu aussi de l'exploitation minière dans l'Ouest canadien dans les années 1930. Nous avons subi de terribles pertes de sols, en partie en raison de sécheresses, mais aussi parce que les sols ont été complètement appauvris. Nous avons cultivé la terre année après année, sans rien lui rendre en retour. Nous avons récolté, mais n'avons rien donné en échange.

Dans notre monde, on ne peut créer quelque chose à partir de rien. Oui, nos produits ont une empreinte carbone, que nous nous efforçons de réduire. Oui, la production alimentaire a un coût. Toutefois, nous avons besoin de produire des aliments pour les gens, pour soutenir le développement économique du Canada et pour nourrir des humains de partout dans le monde.

Il n'y a pas assez de fumier ni d'autres sources de nutriments qui ne proviennent pas de fertilisants pour réussir à nourrir la population actuelle, et, assurément, il n'y aura pas assez de ces éléments pour nourrir les 9,6 milliards d'habitants que nous prévoyons avoir sur la planète. Nous devons probablement effectuer des choix quant aux sources d'émissions de carbone. Selon moi, les activités servant à nourrir les gens sont probablement un meilleur choix que d'autres activités émettrices de carbone que nous décidons de mener dans la société. Je ne suis pas d'avis qu'à l'avenir le fait de simplement réduire l'usage des fertilisants produira de bons résultats pour l'humanité.

M. Alistair MacGregor: J'ai remarqué la citation figurant dans votre rapport qui mentionnait que la population augmenterait de plusieurs milliards d'individus d'ici l'an 2050 et que nous devrions accroître la production alimentaire de 70 %. Toutefois, les études récentes montrent que de 30 à 40 % de notre production alimentaire actuelle est perdue à cause du gaspillage dans les pays industrialisés. Selon certaines études, le problème de la rareté de la nourriture dans bien des pays est lié à la pauvreté, et dans une moindre mesure à la capacité de cultiver des aliments. Il y a véritablement un déséquilibre.

Nous, en Occident, sommes chanceux de posséder des techniques agricoles avancées. Nos cultivateurs, de façon générale et en comparaison, sont bien nantis. Certaines études menées par le département de l'Agriculture des États-Unis ont montré que les rendements obtenus grâce à l'utilisation de fertilisants étaient tellement importants que des cultivateurs ont dû vendre leurs produits à perte. Devant ce genre de situation, on peut se demander si le système fonctionne vraiment.

Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

M. Clyde Graham: Bien sûr. Examinons par exemple le cas de M. Wiebe et la situation prospère, à mon avis, de sa ferme familiale, et de celle des fermes partout au Canada. Vous constaterez que cette prospérité tient en grande partie à l'utilisation d'engrais.

Selon moi, nous avons tendance à analyser ces problèmes sous l'angle de la disponibilité et de la rareté de la nourriture, mais, dans un endroit comme l'Afrique, où les rendements obtenus ne sont qu'une fraction de ce que nous pouvons cultiver dans l'Ouest canadien, alors qu'il tombe la même quantité de précipitations dans bien des endroits, les terres agricoles ne sont tout simplement pas utilisées de la bonne façon. Une grande partie du problème, c'est que les cultivateurs n'utilisent pas de fertilisants.

Pour que des pays comme ceux de l'Afrique se développent sur le plan économique, les petits exploitants agricoles dont la superficie de la ferme est d'un ou deux acres devront avoir les moyens de produire des surplus pour qu'ils puissent toucher un revenu décent, envoyer leurs enfants à l'école, avoir accès à des soins de santé et contribuer à leur collectivité. Les sociétés prospères ont une agriculture prospère. Cela va de pair. Les semences et les pesticides sont importants, mais les fertilisants constituent l'élément essentiel qui permet d'atteindre ce degré de prospérité.

• (1605)

M. Alistair MacGregor: Monsieur Wiebe, vous avez déjà parlé des sols. Dans votre allocution, vous avez mentionné les cycles de sécheresse et de précipitations excessives qui vous ont touché. Avez-vous des exemples en matière de conservation des sols où des pratiques culturelles atténuent ce problème, où le sol peut s'accommoder de précipitations importantes et aussi résister à une période de sécheresse? À votre avis, quelles sont les pratiques exemplaires sur lesquelles le gouvernement fédéral pourrait axer principalement ses travaux de recherche?

Le président: Allez-y très rapidement.

M. Doyle Wiebe: Il est beaucoup trop difficile de répondre à cette question rapidement. Nous savons que les résultats sont positifs, de façon générale, grâce aux trousseaux de gestion des sols que nous utilisons depuis 20 ans. L'an passé est un bon exemple, car durant l'hiver, nous avions des réserves raisonnables, et nos sols étaient en bien meilleure santé. Ainsi, nous avons pu nous accommoder des très faibles précipitations reçues l'an passé.

Actuellement, il n'y a aucune réserve, mais c'est un autre sujet.

Le président: Merci.

Monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Monsieur Graham et monsieur Wiebe, je vous remercie de vos allocutions.

Je vais m'adresser en premier à M. Graham.

Vous avez écarté la question du financement et vous avez mentionné l'importance pour le gouvernement d'intégrer les 4B dans l'ensemble de son approche. Pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

M. Clyde Graham: Dans des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, nous avons créé des groupes de travail qui comprennent des représentants des ministères provinciaux de l'environnement et de l'agriculture et de groupes d'exploitants agricoles afin d'examiner les façons de modifier les pratiques pour mettre en oeuvre le programme des 4B dans ces provinces. Même si le gouvernement fédéral a fait preuve d'une grande générosité quant au financement des études, le programme des 4B n'a pas vraiment été intégré dans sa façon d'aborder ces problèmes au sein du ministère, contrairement à ce qui se fait dans des provinces comme la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, où les responsables mettent davantage d'efforts pour faire adopter le programme.

Nous sommes d'avis que le programme des 4B doit faire partie d'une approche internationale. Il est utilisé aux États-Unis et dans certaines parties de l'Europe. Nous souhaitons que les cultivateurs de partout dans le monde en tirent avantage. Il ne s'agit pas d'un programme de propriété exclusive. Au fond, nous menons les travaux de nature scientifique et partageons les conclusions gratuitement. Nous consentons des efforts partout dans le monde pour qu'il soit adopté.

Nous croyons que le ministère fédéral responsable de l'agriculture pourrait appuyer davantage le programme. Son adoption est facultative, et il devrait avoir une reconnaissance accrue de la part du gouvernement fédéral.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Graham, je ne suis pas certain si vous avez abordé tous les éléments qui figurent dans votre rapport de durabilité. Certaines de vos initiatives menées en collaboration avec le secteur privé ont soulevé ma curiosité, et je me demande de quelle façon le gouvernement peut offrir de l'aide. Par exemple, vous avez des fermes de démonstration 4B et des programmes de désignation 4B. Pouvez-vous nous renseigner davantage à ce sujet?

M. Clyde Graham: C'est dans les fermes de démonstration que nous offrons un très petit incitatif, environ 1 000 \$, un très petit montant d'argent pour la taille de certaines des fermes avec lesquelles nous faisons affaire, pour leur permettre de prendre un champ ou une partie de champ et mettre en oeuvre les pratiques liées aux 4B pour voir de quelle manière cela fonctionne à l'échelle de la ferme. Il est très important non seulement de tenir compte des preuves démontrant que les 4B fonctionnent, mais aussi de trouver un endroit où les autres producteurs de la région peuvent se rendre et voir ce qui se passe. Nous organisons des journées champêtres où les agriculteurs peuvent se réunir. C'est une activité de sensibilisation traditionnelle qui a lieu depuis des décennies, durant laquelle les agriculteurs en apprennent plus à propos de ce genre de pratiques.

M. Joe Peschisolido: Vous avez également mis en place le programme de désignation 4B.

M. Clyde Graham: C'est exact, et c'est dans le cadre de ce programme que nous demandons aux producteurs de travailler avec un professionnel, un conseiller en culture agréé — ce sont généralement les personnes qui font des recommandations aux producteurs concernant les fertilisants et d'autres produits —, qui concevra des plans axés sur les 4B qui sont propres à la ferme, puis s'assurera que l'agriculteur suit le plan, qu'il apprend et qu'il s'engage dans un processus d'amélioration graduelle. Nous aimerions acquérir 20 millions d'acres d'ici 2020, ce qui représenterait 20 % des terres de cultures agricoles au Canada.

• (1610)

M. Joe Peschisolido: Monsieur Graham, dans ma région de Steveston—Richmond-Est, il y a beaucoup d'agriculteurs biologiques et particulièrement à Steveston. Ils soutiendraient que vous n'avez vraiment pas besoin d'engrais artificiels, que l'ensemble du système est biologique et que, si vous faites les choses de manière adéquate, vous pouvez non seulement nourrir la communauté locale, mais aussi obtenir un surplus et être en mesure de nourrir d'autres gens. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Clyde Graham: Il n'y a rien de mal dans l'agriculture biologique. Nous devons utiliser du fumier et, dans certains cas, nous devons peut-être commencer à utiliser des produits dérivés des eaux usées pour favoriser la croissance des aliments dont nous avons besoin, mais en réalité, ces produits se trouvent habituellement au mauvais endroit. Ils ne sont pas vraiment près des principales régions de cultures agricoles. Le bétail se trouve généralement en dehors des principales aires de culture. Il est très coûteux de transporter des produits à très faible teneur en nutriments sur de longues distances, et l'ampleur de l'agriculture qui se fait dans des endroits comme l'Ouest canadien, le Brésil et la Russie ne se prête pas à ce genre de solution à petite échelle.

Il n'y a rien de mal à utiliser du fumier ou du compost pour favoriser la croissance des cultures. Le problème tient au fait que vous ne pouvez pas nourrir 9,6 milliards de personnes en faisant cela, et c'est là le gros problème. Si vous possédez une ferme, dans laquelle vous avez quelques chèvres et quelques poules, tout le fumier reste là, vous subvenez à vos besoins et vous n'envoyez pas de nourriture ailleurs; vous pouvez ainsi avoir un système agricole viable. Mais si vous devez prendre des céréales et les expédier aux quatre coins du monde, vous devez trouver une façon de remplacer tous les nutriments qui sortent du pays pour nourrir des gens ailleurs.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Wiebe, vous avez dit que les conditions météorologiques constituaient le plus grand risque. Dans la vie et dans l'agriculture, nous ne pouvons évidemment pas éliminer ce risque, mais nous pouvons le gérer.

J'aimerais revenir un peu sur le point qu'a soulevé M. MacGregor au sujet des pratiques de gestion et peut-être vous donner la possibilité de prendre un peu plus de temps pour répondre à la question qu'il a posée.

M. Doyle Wiebe: J'y ai pensé un peu. Pour m'aider à gérer les risques liés aux conditions météorologiques, je me suis abonné à un service météorologique du Kansas. Vous vous demandez peut-être pour quelle raison je voudrais m'abonner à un service météorologique situé au Kansas. Il est utile. Il m'a permis de faire de l'argent depuis plusieurs années, car je suis des recommandations et des prévisions beaucoup plus détaillées.

Vous ne pouvez pas changer les conditions météorologiques, mais vous pouvez interpréter les choses différemment. Pourquoi je dois aller au Kansas à cet égard? Je vous laisse répondre à la question.

Le président: Merci à vous, monsieur Wiebe et monsieur Peschisolido.

[Français]

Madame Nassif, vous disposez de six minutes.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Graham, plus tôt, lors de votre présentation, vous avez parlé de l'utilisation des nutriments 4R.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'utilisation des fertilisants 4R et nous dire si cette pratique est bien appliquée universellement. Pouvez-vous m'expliquer quelle est l'utilisation des fertilisants 4R, s'il vous plaît?

M. Clyde Graham: Je vous remercie de votre question.

En français, nous les appelons « 4B ».

Mme Eva Nassif: D'accord. Merci.

[Traduction]

M. Clyde Graham: Le concept de base, c'est qu'il y a quatre choses que vous devez faire comme il se doit si vous avez l'intention de bien utiliser un fertilisant. D'abord, vous devez choisir la bonne source de fertilisant, et ce peut être du fumier s'il y en a de disponible, ou vous devez décider si vous allez utiliser de l'ammoniac, du nitrate d'ammonium ou du sulfate d'ammonium comme source d'azote, et la sorte de soufre dont vous avez besoin, etc.

Vous devez déterminer quels nutriments il y a dans le sol et quelle quantité de ces nutriments la culture va utiliser. Vous devez déterminer la quantité absolue de fertilisant que vous devez appliquer pour offrir un bon régime aux plantes et aux cultures que vous faites pousser. Ensuite, vous devez appliquer le fertilisant au bon endroit. Souvent, cela suppose de l'appliquer sous le sol, de sorte qu'il ne soit pas exposé aux éléments, et à proximité des semences, pour que les racines puissent utiliser efficacement le fertilisant; il y a ainsi moins de risques qu'il soit dispersé dans l'environnement.

Enfin, il y a le moment de l'application. Par exemple, il y a déjà eu une pratique, qui perdure à certains endroits, qui consiste à appliquer du fumier ou du fertilisant à l'hiver. Si vous appliquez les nutriments sur un sol gelé, au printemps, il y a un risque de ruissellement. Dans d'autres régions, le bon moment peut dépendre des pluies abondantes; vous ne voulez pas appliquer votre fertilisant juste avant une pluie abondante, car encore une fois, ce sera une perte. Certains agriculteurs appliquent le fertilisant en deux fois. Ils appliquent une certaine quantité au printemps, puis, au milieu de l'année, lorsque les plants sont en pleine croissance et ont besoin d'un coup de pouce, ils ajoutent du fertilisant.

Il faut tenir compte de ces quatre aspects réunis — la source, la quantité, le moment et l'endroit — pour avoir une meilleure chance d'optimiser l'efficacité de votre fertilisant dans vos cultures.

Une grande partie du programme consiste non seulement à étudier les aspects économiques de votre ferme, mais également à examiner les aspects environnementaux de votre région. À l'Île-du-Prince-Édouard, le problème, c'est que du nitrate se retrouve dans les eaux souterraines à partir d'un certain nombre de sources différentes; on déploie donc des efforts et on utilise les 4B pour réduire la perte de nitrate dans le système aquifère.

Dans l'Ouest canadien, on insiste beaucoup sur les gaz à effet de serre: de l'oxyde nitreux s'échappe dans l'air en raison des différentes conditions de croissance. Dans la région des Grands Lacs, les gens sont très inquiets au sujet de la présence de phosphore dans le lac Érié; on consacre donc une grande partie des efforts à l'utilisation des 4B pour réduire les pertes de phosphore.

Enfin, il y a des enjeux relatifs à la société elle-même, notamment en ce qui concerne la capacité de produire suffisamment d'aliments pour la population, mais aussi des enjeux plus locaux, comme la réduction des conflits entre les agriculteurs et les citoyens. Si, à titre de groupe dans le secteur de l'agriculture, nous sommes capables de prouver que nous utilisons les fertilisants de façon responsable, peut-être que nous entretiendrons une meilleure relation avec les gens qui vivent dans les villes.

Ces trois domaines liés à la durabilité — l'économie, l'environnement et la société — sont enchevêtrés dans tout le processus de planification. Il s'agit vraiment de prendre des décisions plus judicieuses lorsque vous utilisez du fertilisant, du fumier ou d'autres sources de nutriments.

• (1615)

[Français]

Mme Eva Nassif: Je vous remercie beaucoup de nous avoir fourni cette explication. Je comprends maintenant de quoi il s'agit.

Ma prochaine question s'adresse à vous deux.

Comme nous le savons, tout ce qui entoure l'utilisation des pesticides et de certains engrais est stigmatisé en raison de la perception associée à la qualité de la nourriture, de la contamination de l'eau due au ruissellement et à la surexploitation, de la dégradation du sol, et ainsi de suite.

J'aimerais que vous émettiez tous des commentaires à ce sujet. Nous savons que ces problèmes ne disparaîtront pas.

Cela dit, quelle approche devrions-nous privilégier pour nous assurer que les produits destinés aux Canadiens ou à l'exportation sont de qualité et que les normes environnementales sont respectées?

[Traduction]

M. Doyle Wiebe: Je vais utiliser l'exemple qui a été donné plus tôt, puisque les néonicotinoïdes font l'objet d'un examen par l'ARLA. Ils ont été examinés il y a quelques années par le gouvernement de l'Ontario, particulièrement en raison d'un certain problème lié aux abeilles. Maintenant, ce sont les insectes aquatiques qui sont menacés; on a trouvé deux ou trois secteurs. Quand je dis deux ou trois secteurs, je parle de millions de kilomètres carrés au Canada.

Nous ne faisons pas beaucoup de tests à cet égard. Au cours de l'année dernière, en tant qu'industrie, nous avons intensifié nos efforts et obtenu une certitude, parce que nous ne voulions pas que ce pesticide très utile soit menacé. Nous étions assez convaincus et nous croyions tous, en tant qu'agriculteurs, que nous utilisions les produits à notre disposition d'une manière sécuritaire et de façon à produire des aliments sains.

Le président: Nous n'avons plus de temps. Merci. Vous aurez peut-être la chance de poursuivre avec une autre question.

Monsieur Dreeshen, vous avez six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est formidable d'avoir la possibilité de parler des conditions météorologiques aux agriculteurs. J'exploite la même terre depuis environ 50 ans, je sais donc exactement quels sont vos problèmes et

vos inquiétudes. Je ne veux pas nécessairement raconter mes expériences de vie, puisque j'aurai la possibilité de le faire plus tard.

Chose certaine, si vous chérissez l'environnement, vous soutenez un agriculteur, car il en vit. Tout ce que fait un agriculteur est crucial s'il veut que sa terre soit prête pour la prochaine année. Les pesticides utilisés sont là pour une raison. Le travail qui s'est fait au cours des quelque 20 dernières années pour réduire le nombre et la quantité de pesticides et pour pouvoir choisir... De nos jours, même quand les pulvérisateurs parcourent les champs, ils vaporisent les produits et ne ciblent que les mauvaises herbes. C'est le genre de choses que nous faisons.

Monsieur Graham, en ce qui concerne les fertilisants également, il y a les différents types d'applications et les différents niveaux de cultures variées. Tout cela est possible grâce à la technologie qui y est associée. Si vous avez l'intention de déboursier 250 000 \$ pour un semoir à grains qui fera ce travail, cela en fait donc partie et fait aussi partie de la raison.

Les agriculteurs le font, et ils prennent un grand risque pour être certains de pouvoir prendre soin de leur terre et d'avoir la possibilité de prendre leurs produits — les meilleurs au monde — et les vendre à l'échelle mondiale également. C'est le genre d'enjeux sur lesquels nous devons nous pencher, je crois.

L'un des documents que j'ai ici concerne les programmes de gestion des risques de l'entreprise et le débat concernant la façon dont cela pourrait évoluer à l'avenir. Pourrais-je obtenir des renseignements précis quant au programme Agri-stabilité et l'approche de participation tardive proposée?

Un mécanisme de participation tardive a été ajouté; les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent le déclencher pour permettre aux producteurs de participer au programme tardivement dans les situations où il y a une baisse importante du revenu et un écart dans la participation.

Le mécanisme se déclenche seulement en réaction à des événements majeurs et les paiements versés aux producteurs qui s'inscrivent tardivement seront réduits de 20 % pour encourager l'inscription annuelle régulière des producteurs.

Beaucoup de gens ne participent à aucun programme de ce genre. Ils gèrent leurs risques de bien des façons. Ils possèdent des bovins ou peu importe, et gèrent les risques de différentes manières. Ce qui me préoccupe, bien sûr, est le fait de payer pour cette différence à un moment donné. J'ai également lu dans des documents qu'il y aura des coûts supplémentaires connexes, l'argent viendra donc de quelque part. Je suis simplement curieux, je me demande si vous avez eu l'occasion de parler au gouvernement de certains des effets qu'il pourrait bien y avoir en raison de ces nouvelles approches qu'on prévoit adopter dans le cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Monsieur Wiebe, je crois que vous avez probablement joué un certain rôle à cet égard.

• (1620)

M. Doyle Wiebe: Oui, c'est le cas. Mon rôle est tel que je sais ce qui est prévu ou ce sur quoi on travaille. Je ne suis pas au premier plan. Un nouveau comité vient tout juste d'être formé et de devenir actif; il examine tous les programmes de GRE. Le déploiement est prévu pour le 1^{er} avril, mais le comité les examine maintenant également pour avoir une idée de ce qui pourrait changer en cours de route.

Il y a une nouveauté: on permet à chaque province de décider si elle va également offrir cette option quelque peu coûteuse. Notre province a choisi de ne pas l'offrir. Je pense que la plupart des agriculteurs verraient cela un peu comme le fait de contracter une assurance après qu'une maison a brûlé. De plus, comment en assurez-vous la disponibilité? En fait, le nombre d'inscriptions va probablement diminuer, puisque maintenant, j'ai l'option d'y adhérer quand je veux, plutôt que de verser l'argent d'avance chaque année.

M. Earl Dreeshen: À mon avis, c'est comme contracter une assurance pendant que la maison brûle. Oui, vous bénéficiez d'une réduction de 20 %, mais... Je sais que ce n'est pas tout à fait cela, mais examinez le processus. Votre voisin, qui y participe depuis tout le temps... le programme Agri-stabilité comporte de toute façon ses propres nuances. Il s'agit de pouvoir y adhérer.

Les coûts que j'ai vus dans certains autres articles qui y sont associés... On va ajouter certains coûts ici et ainsi de suite. Il faut que ce soit payé à un moment donné.

Je comprends qu'il faut obtenir de l'information à cet égard. Les agriculteurs ont toujours eu à faire un recensement et ils continuent de le faire. Nous recevons constamment des appels téléphoniques à propos de ce que nous cultivons ou de l'engrais que nous utilisons. Ça continue comme cela à toujours été. Je veux seulement m'assurer que tout le monde reconnaît cette partie.

Monsieur Graham, l'analyse que vous avez présentée dans les recommandations concernant les 4B... Encore une fois, les agriculteurs font ces types de choses parce que c'est important. C'est comme obtenir l'information météorologique dont vous avez besoin d'un service du Kansas. Vous ferez ce qui doit être fait afin de vous assurer d'avoir une certaine marge de profit en vue d'être en mesure de fonctionner. C'est le genre de choses que nous examinons.

Le concept du gouvernement qui prend des décisions à l'égard d'incitations financières signifie qu'on doit créer une bureaucratie qui s'occupe de ce genre de choses. Or, la plupart des agriculteurs diraient qu'il faut leur laisser le champ libre et les laisser faire ce qu'ils doivent faire parce qu'ils comprennent les circonstances.

Quels types de problèmes voyez-vous au chapitre des mesures incitatives?

• (1625)

Le président: Nous n'avons plus de temps.

Je désire remercier les témoins. Malheureusement, c'est tout le temps dont nous disposons pour cette première heure de discussion de notre table ronde. Je veux vraiment remercier M. Graham, de Fertilisants Canada, et MM. Wiebe et McCann, de Producteurs de grains du Canada, d'avoir été ici avec nous aujourd'hui. La séance a été très instructive et elle nous aidera certainement avec notre rapport.

Nous allons prendre une pause pour accueillir le prochain groupe de témoins et nous reprendrons dans un moment.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

[Français]

Le président: Encore une fois, je souhaite la bienvenue à tout le monde.

Nous allons commencer la deuxième heure de notre réunion.

Cette fois-ci, nous recevons par vidéoconférence M. Louis Gauthier, directeur général de Les Fraises de l'Île d'Orléans inc.

Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui, monsieur Gauthier.

Nous recevons aussi M. Marc Laflèche, président du conseil d'administration de l'Union des cultivateurs franco-ontariens et producteur agricole, ainsi que Mme Emilia Craiovan.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Gauthier, voulez-vous commencer?

M. Louis Gauthier (directeur général, Les Fraises de l'Île d'Orléans inc.): Oui, je vais commencer.

Le président: Merci. Vous disposez de sept minutes pour faire votre présentation.

M. Louis Gauthier: En ce qui a trait aux changements climatiques, nous observons des signes plutôt positifs dans notre région. Les changements peuvent être assez positifs durant certaines périodes de l'année et négatifs pendant d'autres périodes. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions de notre province, notamment dans celle de Montréal. L'Est du Québec est reconnu pour son climat frais et plutôt humide en été. Nous remarquons que, lorsque nous implantons nos cultures à la fin d'avril ou au début de mai, les changements climatiques n'ont pas vraiment d'effets significatifs sur nous, pour le moment.

Cependant, nous remarquons des changements plus prononcés en septembre et en octobre, des mois pendant lesquels les températures sont beaucoup plus chaudes qu'auparavant. Cela a comme effet de retarder la venue des gels meurtriers, ce qui est plutôt positif pour nous. Cela nous permet depuis quelques années d'allonger notre période de production pendant l'automne. Par exemple, depuis cinq ans, nous pouvons produire des fraises à l'extérieur jusqu'au 20 ou 25 octobre, alors que nous nous rendions difficilement jusqu'au 10 octobre auparavant et que nous devions intervenir fréquemment contre les gels radiatifs de l'automne. Au moyen de grands tunnels, nous pouvons maintenant produire facilement des framboises jusqu'au début de novembre.

Bien que la durée de production s'allonge d'année en année, un autre phénomène se fait sentir de plus en plus. Des périodes prolongées sans précipitations suffisantes obligeront vraisemblablement les horticulteurs de notre région à se munir de plus grandes réserves d'eau d'irrigation afin de se prémunir contre des sécheresses sévères. Par exemple, en 2017, à l'Île d'Orléans, nous avons connu une période de plus de 60 jours sans précipitations, et de près de 50 jours, en 2016. La situation est tout à fait inverse dans la grande région de Montréal, qui a subi de très fortes pluies pendant tout l'été. Il y a eu, de surcroît, d'innombrables catastrophes à la fin de l'été, dans la région de Saint-Rémi, où plus de 200 mm de pluie sont tombés en moins d'une heure, ce qui a détruit toutes les récoltes en place.

Dans notre région, des productions comme celle de la pomme de terre, dont les infrastructures d'irrigation ne sont pas suffisantes pour faire face à ce genre de situation, ont subi des baisses de rendement importantes l'an dernier. Nous croyons que, dans un très proche avenir, il sera important que le gouvernement du Canada investisse dans les infrastructures d'irrigation des producteurs horticoles de l'Est du Canada pour prévenir des catastrophes dues aux périodes plus intenses de sécheresse.

Dans le cas des terres du Sud du Québec, la nécessité d'investir dans les infrastructures de drainage et d'écoulement des eaux devient évidente afin que ces dernières puissent être libérées rapidement lors d'épisodes hors du commun comme ceux que nous avons connus à la fin de l'été 2017. Cela permettra de sauver les productions qui sont en place.

Pour ma part, j'ai plus de 33 ans d'expérience dans la culture de petits fruits sur l'île d'Orléans. Au tout début, les fraises étaient produites chaque année sur une période de trois semaines, soit du 24 juin au 15 juillet. Or l'arrivée de nouvelles méthodes de production et des variétés remontantes nous permettent maintenant de produire des fraises dès les derniers jours de mai, et ce, jusqu'au 25 octobre, ce qui totalise cinq mois de production. De son côté, la production de framboises débutait autrefois le 20 juillet et se terminait le 20 août. Maintenant, elle commence chaque année le 7 juillet, avec les premières framboises, et se termine le 31 octobre.

Et que dire des mûres? Comme le climat est trop froid dans notre région, à savoir dans l'Est du Canada, personne n'aurait pensé que nous pourrions en produire à grande échelle.

●(1635)

Les techniques de production adaptées, les infrastructures de production et les méthodes d'hivernation de ces plantes y sont pour quelque chose, mais un climat plus chaud en favorise la production.

Concernant les effets des changements climatiques sur la conservation des sols, cela ne semble pas être considérable pour l'instant dans notre région. Cependant, étant donné que des événements extrêmes surviennent de plus en plus fréquemment, comme dans la région du Sud de Montréal, cela entraîne un cycle d'érosion beaucoup plus prononcé et dégrade les sols de façon plus rapide.

Il faut demeurer vigilant face aux changements climatiques. Bien que, dans certaines régions comme la nôtre, ce soit plus positif que négatif, dans d'autres, c'est tout à fait le contraire. Est-ce seulement attribuable au phénomène des changements climatiques? Je ne peux pas répondre à cette question. Cependant, il y a des tendances extrêmes, par exemple des sécheresses et des tempêtes de pluie, dont il faut se préoccuper.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Je vous remercie, monsieur Gauthier.

La parole est maintenant à M. Laflèche, qui dispose de sept minutes.

M. Marc Laflèche (président du conseil d'administration et producteur agricole, Union des cultivateurs franco-ontariens): Je vous remercie.

Je vous ai fait remettre une petite carte qui comprend les Comtés unis de Prescott et Russell ainsi que Glengarry et la région un peu à l'ouest. Remarquez-vous la ligne jaune? C'est la rivière Nation Sud. Vous remarquerez que la rivière Nation Sud coule du sud au nord et se jette dans la rivière des Outaouais.

Je vais vous parler un peu de l'historique du drainage dans ma région.

Au tout début, quand les terres ont été déboisées et défrichées, les gens avaient de la difficulté à travailler les terres ou à semer des grains. C'était de la belle terre argileuse, mais c'était tellement plat que le drainage était difficile à faire. Il y avait la rivière Nation, les ruisseaux qui coulent vers celle-ci ainsi que les *gullies*, comme on les appelle dans ma région. Par la suite, les fermiers ont commencé à creuser des fossés pour drainer leurs champs. Ils y faisaient des rigoles. De tels terrains plats étaient parfaits pour la culture du foin, et durant l'été, les terres restaient humides. Le problème était qu'on ne pouvait pas aller dans les champs trop tôt pour semer du maïs ou du soya, et à l'automne, aussitôt que c'était pluvieux, on ne pouvait pas récolter le maïs dans les champs.

Au cours des années 1970, le drainage systématique est apparu dans notre région. On s'est mis à construire des drains municipaux pour drainer les terres et pour que l'eau s'écoule comme il faut. Le drainage a été merveilleux. Les fermiers avaient des drains tous les 50 à 60 pieds.

De nos jours, certains fermiers ont commencé à avoir des drains tous les 25 pieds, ce qui leur permet d'aller dans le champ plus tôt au printemps. L'automne, s'il y a de la pluie, ils peuvent y aller encore plus vite.

Cependant, le problème qu'on connaît depuis quelques années, ce sont les sécheresses de juillet.

Je vais laisser ma collègue parler du nouveau système de contrôle pour garder les eaux dans le champ.

●(1640)

[Traduction]

Mme Emilia Craiovan (représentante, Union des cultivateurs franco-ontariens): Bon après-midi, membres du Comité.

Je vous présenterai brièvement le drainage artificiel souterrain contrôlé et la recherche menée par Agriculture Canada avec les producteurs du bassin versant de la Nation Sud, comme M. Laflèche, au moyen de laquelle j'ai terminé ma maîtrise en 2009 à l'Université d'Ottawa.

Malgré les prévisions sur les changements climatiques, les producteurs doivent gérer leurs ressources en eau de façon efficace. Nous voulons fournir aux agriculteurs un moyen de gérer l'eau dans leurs champs dans le but de maximiser la production agricole.

En Ontario, environ 1,6 million d'hectares de terres agricoles sont drainés artificiellement. Mais le drainage agricole évacue souvent l'eau des champs pendant des périodes où les producteurs ont besoin de conserver cette eau pour les cultures.

À cette fin, il est nécessaire de contrôler le drainage agricole. Pour ce faire, des structures peuvent être installées aux sorties des drains souterrains, lesquelles retiennent l'eau afin qu'elle soit disponible aux racines des plantes. Et lorsqu'il y a trop d'eau, les champs se drainent par-dessous les barrières.

J'ai distribué quelques documents. Si nous examinons la première diapositive de la deuxième page, nous voyons les structures de contrôle. Ce que nous avons remarqué, c'est qu'en installant ces structures aux sorties des drains souterrains, nous avons réduit le débit de 60 % et augmenté la réserve d'eau dans le champ de 15 %. Ce faisant, les cultures bénéficient de la conservation de l'eau et des nutriments. Les rendements ont augmenté de 10 à 30 % à court terme et de 3 à 8 % à long terme. Cette pratique présente également des avantages pour l'environnement, car le ruissellement des éléments nutritifs est réduit d'environ 60 % et celui des bactéries, de 75 %.

Des études sur l'imagerie par satellite indiquent également que la croissance des cultures bénéficie du drainage artificiel contrôlé lorsque les précipitations saisonnières sont faibles.

Compte tenu de tous les avantages économiques et environnementaux, pourquoi le drainage artificiel contrôlé n'est-il pas plus pratiqué?

Eh bien, nous avons posé la question aux producteurs qui ont utilisé le drainage contrôlé et les réponses sont comme suit. Bien qu'ils soient heureux des avantages agronomiques dérivés du drainage contrôlé et de la réduction des pertes d'éléments nutritifs, et fiers de réduire l'incidence agricole sur l'environnement, ils ne sont pas encore convaincus de cette pratique, en raison de l'augmentation du travail sur la ferme et des coûts pour l'ensemble des activités agricoles et du manque de soutien.

Au début du projet, en 2005, un seul producteur souhaitait participer à cette recherche. Aujourd'hui, des centaines d'hectares de terres agricoles dans le bassin de la rivière Nation Sud sont maintenant munis de structures de drainage artificiel contrôlé grâce à notre initiative de recherche. Merci aux producteurs qui ont accepté de participer à notre étude.

Merci.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons maintenant passer à notre série de questions.

[Français]

Monsieur Berthold, vous disposez de six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup tous les trois d'être venus pour témoigner devant nous. Ce n'est pas tous les jours que nous avons la chance d'entendre des producteurs de nos coins de pays. Je suis certain que M. Drouin aura de bonnes questions à poser à M. Laflèche.

Monsieur Gauthier, permettez-moi de vous saluer au nom de ma collègue, qui siégeait au comité...

•(1645)

M. Louis Gauthier: Vous parlez de Mme Sylvie Boucher?

M. Luc Berthold: Exactement.

C'est elle qui vous a invité. Elle voulait absolument que nous vous entendions. Elle a adoré vous rencontrer, et elle continue de prétendre que les fraises de l'île d'Orléans sont les meilleures au monde.

M. Louis Gauthier: C'est tout à fait vrai.

M. Luc Berthold: Est-ce grâce aux conditions climatiques, qui font que les saisons se prolongent?

M. Louis Gauthier: Il y a un microclimat sur l'île d'Orléans. Comme nous sommes entourés d'eau, les températures sont toujours pondérées, ce qui est très bon pour une plante comme la fraise, qui est une plante de climat frais.

M. Luc Berthold: Vous dites que, depuis toutes ces années que vous faites la culture des fraises à l'île d'Orléans, la saison est passée de quelques semaines à presque cinq mois. Avez-vous dû changer vos méthodes concernant le sol?

Vous avez dit qu'il n'y avait pas beaucoup de problèmes de sol, mais j'imagine que plus on en demande au sol, plus on doit s'en occuper. Quelles mesures avez-vous dû prendre afin de prolonger les saisons?

M. Louis Gauthier: Nous utilisons des infrastructures de production, comme de grands tunnels, qui nous permettent de déjouer un peu la nature, au printemps, et de devancer la saison.

En fait, un grand tunnel nous permet de gagner 45 jours par année en ce qui a trait à la production. Cela nous donne une précocité quand même importante. La préparation des plants est un autre

facteur important: nous préparons les plants de fraisiers l'année précédente et nous les implantons en culture hors sol. Chez nous, dans 80 % des cas, nous cultivons la fraise, la framboise et la mûre dans des conditions hors sol. Dans le domaine de la production de fraises, nous récupérons toutes les eaux de ruissellement et d'irrigation. Cela veut dire que toutes les solutions nutritives qui sont en supplément sont récupérées et constamment retournées dans le système. Cela permet de rationaliser l'eau pour les cultures. Le contrôle pour les eaux d'irrigation et les fertilisants sont encore meilleurs. Nous contrôlons à peu près tous les éléments.

M. Luc Berthold: Souvent, en matière de réchauffement climatique, nous entendons le bon côté de la part de producteurs comme vous. J'ai effectivement entendu d'autres témoignages selon lesquels le prolongement de la saison est un aspect positif. Il y a également l'arrivée des insectes.

Est-ce une réalité sur l'île d'Orléans? Étant donné que la saison est plus longue, y a-t-il un plus grand besoin d'application de pesticides?

M. Louis Gauthier: Certains insectes sont en train de s'adapter au climat de l'Est du Canada. Je vais vous donner l'exemple très précis de la drosophile à ailes tachetées, la fameuse mouche à fruits. Dans notre région, nous subissons des pressions d'environ 2 à 3 semaines. Le piégeage massif permet actuellement de très bien contrôler l'insecte sans application de pesticides. Par contre, certaines régions du Québec sont beaucoup plus touchées et certaines cultures le sont encore davantage parce qu'elles sont encore plus attractives. Par exemple, la culture du bleuet est très attractive pour cet insecte. Dans la culture de la fraise, il y a moins de pression, mais il y en a un peu plus pour ce qui est de la framboise. Enfin, dans le cas de la mûre, nous réussissons à avoir un très bon contrôle.

M. Luc Berthold: J'aimerais parler de la nécessité que les gouvernements investissent dans des infrastructures pour gérer les surplus ou les manques.

Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet des besoins? L'industrie pourrait-elle s'adapter? Pourquoi le gouvernement devrait-il prendre part à la modernisation des infrastructures?

M. Louis Gauthier: L'envergure des travaux que nécessite la région des terres noires du Sud de Montréal est très grande. Je ne pense pas que l'industrie soit présentement en mesure de payer tout cela. Par ailleurs, depuis deux ans, nous avons remarqué que, lors d'épisodes de pluies abondantes, l'eau à la surface des cultures a de la difficulté à se libérer de façon rapide. Cela permettrait de sauver des productions comme la production d'oignons et de tous les légumes-racines, qui ont littéralement pourris dans le sol.

Certaines cultures, dont celle de la laitue, semblent un peu plus difficile parce que ces épisodes de pluie sont trop longs et entraînent leur destruction. Cependant, pour d'autres productions, le fait que les eaux de surface se libèrent rapidement aurait permis de sauver une grande partie de la production.

M. Luc Berthold: J'aimerais maintenant m'adresser à M. Laflèche.

Le travail que vous avez fait avec Mme Craiovan visait justement à contrôler cela. À un certain moment, vous avez dû investir pour enlever l'eau, et maintenant vous travaillez pour essayer de la garder.

Croyez-vous que le besoin d'investissements massifs, dans votre région et dans l'ensemble du Canada, sont dus à ces changements climatiques?

•(1650)

M. Marc Laflèche: Pour ce qui est de mon projet, je n'ai pas eu à investir. La Conservation de la Nation Sud cherchait de participants dans ma concession et nous a demandé de participer à un projet pilote. Au début, nous avions des doutes quant à ce projet.

M. Luc Berthold: Quelle était l'ampleur du projet? Quel montant a été investi dans votre projet?

Mme Emilia Craiovan: Je ne sais pas quel était le montant exact. Par contre, je peux dire que le montant requis pour drainer un terrain de 10 acres est d'environ 1 000 \$.

Le président: Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Drouin, vous disposez de six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Je remercie spécialement M. Laflèche d'avoir mis en vedette notre belle région.

Je pense que votre travail est important. Je sais que, dans notre circonscription, vous avez des partenariats avec la Conservation de la Nation Sud et que plusieurs projets ont été réalisés dans notre région.

Monsieur Laflèche et madame Craiovan, vous avez dit plus tôt que vous aviez eu de la difficulté à trouver des participants. Pourriez-vous me dire pourquoi?

En fait, M. Laflèche a dit qu'il avait eu un peu de difficulté à croire à ce projet.

M. Marc Laflèche: Nous avons déjà assez d'ouvrage à faire sur la ferme, et eux, ils arrivaient avec leur machinerie, coupaient nos tuyaux et installaient une grosse boîte. Nous avions des doutes quant à la fiabilité de ce projet. Nous avons pensé que cela représentait beaucoup de travail. Nous venions juste d'installer des drains et nous nous sommes demandé s'ils viendraient les couper et si nous allions devoir les réparer si cela ne fonctionnait pas. Nous avions des doutes.

Ils ont donc commencé par un de mes champs, et par la suite, nous leur avons dit de faire toute la terre.

M. Francis Drouin: On a dit que la productivité à court terme était de 10 à 30 % et de 38 % à long terme. Ai-je bien compris?

Mme Emilia Craiovan: Oui, exactement.

Il n'y a pas que les structures qui comptent, cela dépend aussi des précipitations. S'il ne tombe pas d'eau, il n'y aura pas d'eau à retenir. Cela fonctionnait bien certaines années et moins bien d'autres d'années. C'est pour cela que nous avons dit que l'amélioration du rendement était de 3 à 8 %.

M. Francis Drouin: Pouvez-vous dire au Comité comment fonctionne ce bidule exactement?

Mme Emilia Craiovan: La structure peut être de plusieurs dimensions. Elle peut drainer un plus grand champ ou une plus grande surface.

Pour mieux comprendre, je vous invite à regarder la deuxième diapositive.

Nous installons une structure au bout du tuyau de drainage et nous mettons des trappes. Nous pouvons l'entrer dans le sol jusqu'à ce qu'elle soit proche des racines, soit à 30 ou à 60 cm dans le sol. Cela permet à l'eau de rester dans les tuyaux au lieu de couler librement et de s'éparpiller dans le sol.

M. Marc Laflèche: Cela contrôle les eaux souterraines ou la nappe phréatique.

M. Francis Drouin: D'accord.

J'aimerais parler des obstacles qui empêchent plusieurs agriculteurs d'adopter cette technologie. M. Laflèche a parlé de ces obstacles et s'est demandé si le simple fait de mettre un boîte pouvait fonctionner. Évidemment, il faut passer par un processus d'éducation.

Dans le Cadre stratégique sur l'agriculture, le gouvernement fédéral et les provinces misent beaucoup sur l'environnement. Une telle pratique devrait-elle être adoptée ou rendue accessible par l'entremise de ces programmes?

Mme Emilia Craiovan: Si vous me demandez mon avis, je dirai que oui, surtout compte tenu des changements climatiques qui font varier les niveaux d'eau. Nous avons eu de bons résultats. Sauf erreur, les producteurs comme M. Laflèche sont bien contents des résultats.

M. Marc Laflèche: C'est cela. On ne peut pas faire mentir les résultats.

Il y a six ou sept trappes dans un de mes champs qui est d'une superficie de 70 acres. Pour obtenir les meilleurs résultats possible, ils ferment et ouvrent des trappes. À l'automne, quand la moissonneuse passe, un GPS peut calculer les récoltes partout dans le champ. Grâce au GPS, ils peuvent voir les résultats dans le champs: ceux des trappes qui étaient ouvertes et ceux de celles qui étaient fermées.

Je ne peux pas dire combien de tonnage j'ai sorti de mon champ, mais ils peuvent voir le résultat à un endroit du champ où la trappe était fermée et savoir si le contrôle est bénéfique ou non.

•(1655)

M. Francis Drouin: Madame Craiovan, je ne sais pas si vous êtes au courant d'un projet de la Conservation de la Nation Sud qui porte justement sur ce genre de choses. Cet organisme veut se brancher sur les satellites pour prédire la température ou la météo, et savoir ainsi s'il faut arroser les champs.

Êtes-vous au courant de cela?

Mme Emilia Craiovan: Pas vraiment. Une personne qui s'occupe de ce projet m'en a parlé un peu il y a deux jours, mais je ne peux pas vous donner plus de détails.

M. Marc Laflèche: Le seul inconvénient de ce système est qu'il faut ôter les trappes manuellement, mais rien ne dit qu'on n'inventera pas un jour des machines ou des boîtes qui contrôleront cela automatiquement.

M. Francis Drouin: Monsieur Laflèche, pensez-vous qu'il serait possible, par l'entremise de l'UCFO, de propager ces nouvelles techniques?

M. Marc Laflèche: Au cours des 12 années d'existence du projet dans notre région, il y a eu plusieurs articles de journaux et de magazines un peu partout en Ontario.

Combien de projets y a-t-il au Canada?

Mme Emilia Craiovan: Je ne le sais pas.

M. Marc Laflèche: Je sais que d'autres régions au Québec et dans l'Ouest canadien ont fait l'expérience de ce projet.

Le président: Merci, monsieur Laflèche.

Merci, monsieur Drouin.

[Traduction]

La parole est à M. MacGregor pour six minutes.

M. Alistair MacGregor: Monsieur Gauthier, dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que, selon vous, un aspect quant auquel le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle, c'est l'investissement dans les infrastructures d'irrigation.

J'ai obtenu, sur ma petite exploitation agricole, des résultats éclatants grâce à un investissement important dans l'irrigation goutte-à-goutte contrôlée par ordinateur. Je n'ai plus à sortir et à arroser moi-même mon champ. J'ai remarqué que ma consommation d'eau est bien moins importante.

Je me demandais si vous pouviez nous en parler un peu plus. J'ai peut-être simplement raté un élément de votre déclaration liminaire. Plus particulièrement, quels sont les types d'investissements que vous aimeriez voir, et y a-t-il des types particuliers de structures d'irrigation qui seraient bénéfiques, à votre avis, relativement à l'objectif général de conservation de l'eau?

[Français]

M. Louis Gauthier: Particulièrement dans notre région, puisque nous sommes sur une île, il est très difficile de prélever les eaux. Les infrastructures consistent en des réservoirs d'eau qui sont principalement alimentés par les eaux de ruissellement. Nous accumulons les eaux.

Pour ce qui est de l'automatisation des systèmes d'irrigation, il y a chez nous beaucoup d'infrastructures qui évoluent dans ce sens et qui sont contrôlées par des tensiomètres. C'est un peu comme le principe de drainage qu'expliquait Mme Craiovan, qui a fait des recherches en Ontario. Si une plante a trop de difficulté à prélever son eau à cause de la tension du sol, elle tombe en état de sécheresse. Il faut donc assurer à la plante un certain écart de tension dans le sol au moyen de l'irrigation. Il faut irriguer le sol suffisamment pour que la plante puisse fonctionner adéquatement, mais pas trop. Si on irrigue trop une plante comme la framboise, on va la faire mourir. Il faut donc une irrigation très pointue pour que la plante puisse donner son maximum dans une année. L'automatisation peut se faire par le contrôle de la tension dans le sol. Au bon moment, le signal est donné à un ordinateur d'ouvrir des valves d'irrigation dans tel ou tel secteur de la culture.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Laflèche et madame Craiovan, j'écoutais avec intérêt votre discussion sur les problèmes liés au drainage et le système de drainage contrôlé.

Je viens d'un endroit connu sous le nom de « côte pluvieuse », soit l'île de Vancouver, et nous recevons une quantité extraordinaire de pluie chaque hiver. Nous voyons de plus en plus deux types différents de systèmes météorologiques: de très fortes pluies en hiver et au printemps, et un été de plus en plus sec; lorsque nous arrivons au mois d'août, le sol est donc complètement sec.

Je possède une petite exploitation agricole située sur un terrain en pente. Nous recevons une quantité incroyable d'eau de ruissellement, et la nappe phréatique est actuellement à son maximum; le sol ressemble donc à un étang. Nous avons mis en place un système avec lequel nous avons suivi le contour du terrain et nous avons intégré des baissières pour diriger la circulation de l'eau autour de la propriété. Nous avons également constaté que, en soulevant un peu le sol au moyen d'un petit ponceau, cela tend à retenir l'humidité dans le sol, même au cours des mois secs de l'été.

Réalise-t-on quelque expérience de ce genre dans votre région?

• (1700)

Mme Emilia Craiovan: La seule façon de drainer un terrain très incliné, c'est d'avoir des structures de contrôle à différents niveaux qui draineront la première partie et laisseront s'écouler l'eau lentement vers la prochaine partie.

Nous n'avons pas fait cela parce que, ici, dans la région de la Nation Sud, le sol est très plat. Je crois qu'on a effectué une recherche similaire aux États-Unis dans le cadre de laquelle on a dû procéder en différentes étapes dans le système de drainage.

M. Alistair MacGregor: Vous avez mentionné qu'il s'agit d'une expérience dans quelques régions. Est-ce que l'enthousiasme à cet égard augmente?

Mme Emilia Craiovan: Certainement. Comme je l'ai mentionné, seulement une personne s'intéressait au processus en 2005. Lentement, en leur faisant comprendre au moyen de nos résultats que les structures de contrôle ne produisaient aucun effet néfaste, nous avons amené les producteurs à les accepter plus volontiers.

M. Alistair MacGregor: Vous avez également mentionné l'utilisation de l'imagerie par satellite pour vous aider avec l'irrigation. Je sais qu'Agriculture Canada l'utilise partout au Canada afin de surveiller la façon dont nos terres agricoles changent.

Êtes-vous assez satisfait de ce service? Le gouvernement fédéral pourrait-il en faire davantage pour utiliser cette technologie et la rendre accessible aux agriculteurs?

Mme Emilia Craiovan: Je n'ai pas examiné de près le projet. Je crois que les résultats démontrent que l'imagerie par satellite fonctionne. On a étudié nos champs et on a obtenu de bons résultats. Je dirais qu'il s'agit d'un autre outil pour...

[Français]

Le président: Merci, madame Craiovan.

Monsieur Poissant, vous disposez de six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

C'est toujours bon de manger des bonnes fraises, d'autant plus que nous pouvons en manger de plus en plus longtemps.

Ma première question s'adresse à M. Gauthier. Plus tôt, vous avez éveillé ma curiosité lorsque vous avez parlé des interventions que vous faites à l'automne pour éviter les gels hâtifs. Quel genre d'interventions faites-vous?

M. Louis Gauthier: Ce que l'on appelle un gel radiatif est une perte de chaleur pendant la nuit. On appelle cela aussi un gel au sol. En ce moment, il est possible d'arroser la culture par aspersion. Puisque l'eau est plus chaude que l'air, lorsqu'elle va geler, elle va dégager une chaleur. Alors, si nous arrosons la culture tant et aussi longtemps que le gel persiste, nous pouvons garder la température de la plante à zéro degré, plus quelques petits degrés, ce qui permet de sauver les fruits et la plante pendant une autre période sans gel.

M. Jean-Claude Poissant: Vous avez dit que nous avions eu environ une quinzaine de jours de plus avant le gel hâtif de l'automne. Quel pourcentage de récolte supplémentaire cela peut-il représenter, selon vous?

● (1705)

M. Louis Gauthier: Regardons seulement le mois de septembre. Depuis cinq ans, les conditions climatiques du mois de septembre sont très clémentes et sans gel, alors qu'avant, vers le 20 septembre, nous avons peut-être eu un ou deux gels radiatifs à combattre pour pouvoir poursuivre un peu la production au mois d'octobre. Plus il y a de tels périodes de gel, plus la plante ralentit et va vers la dormance. Alors, si nous avons des périodes sans froid sous la barre des 4 degrés Celsius, la plante va poursuivre sa production intensive tant et aussi longtemps qu'elle n'entrera pas en dormance obligatoire. Nous cultivons des plantes vivaces. En effet, la fraise, la framboise et la mûre sont des plantes vivaces.

M. Jean-Claude Poissant: Notre gouvernement vise 175 milliards de dollars en exportation d'ici 2025. Comme on peut le constater, il y a de l'avenir dans ce domaine.

M. Louis Gauthier: Oui, il y a de l'avenir.

En fait, selon nous, on peut estimer une production de fraises très significative d'environ 20 % de plus. L'application de « minitunnels » dans les champs et les grands tunnels nous permettent de cultiver les fraises pendant une plus longue période et les framboises en octobre. Présentement, nous pouvons produire des mûres en septembre et en octobre, alors que les marchés américains et canadiens sont complètement libres.

M. Jean-Claude Poissant: Ma prochaine question s'adresse à M. Laflèche et à Mme Craiovan.

Les dispositifs de contrôle des nappes d'eau dont vous parlez, j'en ai installé sur ma ferme. Cela doit faire au moins 15 ans que cela existe, que je sache.

Les producteurs trouvent que cette pratique représente plus de travail pour eux. Est-ce la seule raison pour laquelle ils ne l'adoptent pas?

M. Marc Laflèche: Au début, c'était par ignorance. Les fermiers étaient déjà satisfaits de leur drainage. Il faut dire qu'on n'avait pas vraiment connu d'étés marqués par les sécheresses comme ceux que l'on connaît depuis les 10 dernières années. Au cours des cinq dernières années, on a eu trois étés vraiment secs. Selon ce qu'on m'a dit, cette méthode permet de garder l'humidité dans le sol au moins deux semaines de plus, comparativement à un terrain drainé.

M. Jean-Claude Poissant: D'accord.

Est-ce que le financement peut aussi être un facteur?

M. Marc Laflèche: Je pense que c'est effectivement une autre raison.

M. Jean-Claude Poissant: Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur des investissements nécessaires? Combien cela pourrait-il coûter, par acre ou par hectare?

Mme Emilia Craiovan: Selon les données que nous avons eues, pour 10 acres, cela coûterait 1 000 \$ par année.

M. Jean-Claude Poissant: C'est donc 1 000 \$ pour 10 acres, en moyenne.

On sait que cela ne doit pas être efficace partout. L'efficacité doit varier en fonction de la pente des terrains.

M. Marc Laflèche: Non. Le terrain doit être plat.

Mme Emilia Craiovan: Quand la pente est un peu plus prononcée, il faut installer les structures en étages.

M. Marc Laflèche: Notre région était idéale pour cette expérience.

M. Jean-Claude Poissant: C'est bon.

Je vous remercie.

Le président: La parole est maintenant à M. Breton, qui dispose de six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les producteurs qui sont ici aujourd'hui.

Je suis toujours très impressionné de vous entendre, et surtout de voir à quel point vous avez une résilience importante face aux différents problèmes liés aux changements climatiques. Vous trouvez des solutions à ce qui se passe dans votre environnement. Je ne parle pas seulement des problèmes liés aux changements climatiques, mais de tous les problèmes que vous pouvez subir au quotidien. Encore une fois, je vous tire mon chapeau.

Monsieur Gauthier, on produit aussi des fraises dans ma circonscription, dans la région de Granby. J'ai toujours pensé que c'était chez nous qu'il y avait les meilleures fraises, à Saint-Paul-d'Abbotsford, d'autant plus qu'un des producteurs s'appelle le Roi de la fraise. J'irai comparer en allant sur l'île pour vous rencontrer. Vous êtes quelqu'un de vraiment très sympathique.

Vous avez parlé de tous les changements qui apportent quand même leur lot d'avantages et de belles occasions pour vous. Vous nous avez parlé aussi de la saison de culture qui s'était allongée. Je m'intéresse plus particulièrement à vos techniques de production qui ont changé et aux innovations que vous avez apportées et qui vous permettent, mis à part les changements climatiques, de produire davantage et pendant une plus longue saison.

Pourriez-vous nous en parler un peu plus?

● (1710)

M. Louis Gauthier: En ce qui concerne les nouvelles méthodes de production, chez nous, nous avons principalement développé, en collaboration avec une entreprise québécoise, de grands tunnels particulièrement adaptés au climat de l'Est du Canada. On retrouve également en Ontario et dans l'Ouest du Canada des entreprises qui font ce genre de tunnels. Toutefois, le climat dans l'Est est très violent, notamment en raison des vents au printemps et à l'automne. C'est pourquoi il fallait de grands tunnels qui avaient une résistance plus importante aux vents. Nous devons aussi avoir la possibilité de fermer complètement la structure. La plupart des grands tunnels ont le devant et l'arrière constamment ouverts. Il s'agit donc plutôt d'un abri qui protège des intempéries et qui procure une légère augmentation de chaleur. Dans notre région, nous avons cependant besoin de plus de chaleur au printemps et à l'automne. Nous avons besoin d'une infrastructure qui nous permettait de créer, par moments, des effets de serre un peu plus importants pour faire avancer la culture en place.

M. Pierre Breton: Les tunnels dont vous parlez, ce sont donc des abris, un peu comme de petites serres. Est-ce bien cela?

M. Louis Gauthier: Ce sont de grandes serres. Par contre, la toiture doit être retirée chaque hiver. Cette structure n'est pas faite pour supporter la neige. Ce n'est qu'un abri temporaire non seulement pour protéger la culture des précipitations, mais aussi pour accumuler des infrarouges au sol et les faire rayonner dans la culture afin de devancer les temps de production.

M. Pierre Breton: Je vous remercie beaucoup, monsieur Gauthier.

Monsieur Laflèche et madame Craiovan, j'ai écouté avec attention ce que vous avez dit à propos de l'innovation qui a été mise en place chez vous. Je constate, d'après ce que M. Poissant a dit, que cela existe aussi ailleurs. À votre avis, comment pourrait-on l'exporter davantage?

Nous avons parlé de défis sur le plan financier et sur le plan du travail. Que pourrait faire le gouvernement? Comment pourrait-il être davantage un partenaire ou un allié auprès des agriculteurs comme vous?

Il existe un besoin de le faire et, constatant les changements climatiques qu'on connaît, ce besoin va grandissant.

M. Marc Laflèche: Je pense qu'il faudrait publier les résultats.

Les gens de la Conservation de la Nation Sud ont tous les résultats, qui ont été publiés dans les journaux et les magazines.

Dès que les gens voient qu'il y a des bénéfices liés à cette nouvelle manière de retenir l'eau dans les champs, ils se montrent intéressés. C'est toujours l'argent qui parle, n'est-ce pas. Il faut leur dire que, à la fin de l'année, les récoltes vont être meilleures, et que, durant l'été, les champs de foin vont garder leur humidité à la racine. C'est de cette façon qu'il faut procéder. Le gouvernement pourrait peut-être offrir des programmes qui faciliteraient la tâche aux fermiers, par exemple en leur offrant une subvention.

La méthode visant à retenir l'eau dans les champs en est une parmi tant d'autres. Au fil des ans, les fermiers se sont adaptés à de nouvelles pratiques agricoles. Personnellement, je possède une charrue, mais je ne m'en sers plus. La charrue était utile quand nous n'avions que des fossés. Pour mon père, c'était important que les labours soient bien faits pour que l'eau soit drainée comme il faut. Je ne laboure plus à l'automne. Au lieu de cela, je passe un *offset disc*, au printemps, pour garder le plus de matières organiques possible dans le sol. C'est une autre méthode de conservation des sols.

Nous essayons de trouver de nouvelles manières de garder la matière organique dans le terrain et de garder l'humidité du sol. Notre projet était une recherche parmi bien d'autres.

Le président: Je vous remercie, messieurs Laflèche et Breton.

Cela termine la deuxième heure de notre réunion.

J'aimerais remercier nos invités qui ont fait des présentations cet après-midi.

Monsieur Gauthier, j'espère qu'il y a assez de neige sur l'île d'Orléans pour bien vos fraises afin qu'elles passent bien l'hiver.

● (1715)

M. Louis Gauthier: Nous en avons suffisamment.

Le président: Monsieur Laflèche et madame Craiovan, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Vos témoignages vont certainement faire partie de notre rapport.

Nous allons suspendre la séance quelques instants, et nous reviendrons pour discuter de certaines choses.

● (1715)

_____ (Pause) _____

● (1715)

Le président: Nous reprenons la séance.

Je vous remercie d'avoir attendu.

Nous allons continuer notre réunion avec les travaux du Comité.

[Traduction]

J'avais quelques points à l'ordre du jour. Il y en a peut-être plus.

D'abord, j'ai quelques rappels. On invite chaque parti à présenter à la greffière du Comité une liste des sites à visiter, y compris leurs coordonnées, au plus tard le jeudi 8 février. Si les listes sont approuvées, nous devons ensuite les présenter à des fins d'approbation finale.

Nous allons recevoir de l'analyste des instructions relatives au processus de rédaction du rapport sur les questions de l'adaptation aux changements climatiques et de la conservation de l'eau et du sol. Il faudrait que les recommandations de chaque parti soient envoyées à l'analyste avant le mercredi 28 février. On nous donnera un aperçu le 12, et nous pourrions ainsi formuler et soumettre nos recommandations.

Y a-t-il d'autres questions à examiner?

Monsieur Berthold.

● (1720)

[Français]

M. Luc Berthold: Plus tôt, j'ai parlé à la greffière de notre étude sur les agences d'inspection des aliments. J'ai fourni une liste assez exhaustive, qui contient à peu près tout ce qui existe à cet égard. C'est grâce au travail du personnel de la Bibliothèque du Parlement que cette liste a été compilée. Je ne veux pas m'attribuer tout le mérite de ce travail. En effet, beaucoup de recherche a été réalisée par les analystes en vue d'établir la liste de toutes les agences, ce qui est très utile. Je n'ai aucune objection à fournir la liste à tous les membres du Comité s'ils le désirent.

Comme nous ne pourrions pas accueillir tous ces gens, j'aimerais que nous mettions l'accent sur les trois accords majeurs que nous avons conclus dans le cadre d'ententes internationales. Nous pourrions inviter un représentant de l'Union européenne et un représentant de la France, bref des deux agences, étant donné qu'il s'agit de systèmes un peu comparables à celui du Canada. Ici, le gouvernement fédéral suit les grandes lignes. La France travaille de son côté. En ce qui a trait aux fromages, on comprendra que la France est le pays qui va exporter des fromages vers le Canada. Je crois qu'il serait intéressant d'accueillir des représentants de ces deux agences.

Du côté de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, j'ai pensé aux pays les plus importants, soit le Japon et l'Inde. Comme ces deux marchés sont extrêmement importants pour le Canada, je suis d'avis que nous pourrions inviter des représentants des agences de ces deux pays. Bien sûr, il y a aussi les États-Unis. Ce sont les cinq entités auxquelles je tendrais une perche. Nous pourrions inviter ces représentants à témoigner devant nous, s'ils sont d'accord. Nous pourrions leur poser des questions sur les méthodes. Après la présentation de notre propre agence, il sera plus facile d'orienter nos questions en vue de savoir notamment quelles sont les diverses façons de procéder.

Je pense que si nous recevons cinq intervenants, une rencontre sera suffisante. Nous avons pensé en tenir deux.

C'est la recommandation que je fais au Comité.

Le président: Monsieur Poissant, vous avez la parole.

M. Jean-Claude Poissant: La semaine dernière, vous avez recommandé qu'une étude sur la santé mentale soit réalisée.

Voulez-vous que nous fassions ce que vous suggérez aujourd'hui avant ou après cette étude?

M. Luc Berthold: Il n'y a pas de date précise. Lors de la réunion du Sous-comité, nous avons parlé de tenir une première rencontre avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments. En effet, il pourrait être très difficile de réunir les cinq représentants. Pour ma part, je suis ouvert à l'idée que nous réalisions toutes ces études en temps opportun. Je ne m'attends pas à ce que l'une ait lieu avant l'autre.

M. Jean-Claude Poissant: J'aimerais proposer un amendement à ce qui a été proposé la semaine dernière.

[Traduction]

Le président: Earl, c'est à propos de votre motion. Elle n'a pas encore été... Mais je ne sais pas si vous voulez la présenter aujourd'hui.

M. Earl Dreeshen: Je serais prêt à écouter une recommandation que le membre pourrait avoir. Je suppose que nous l'examinerions de manière approfondie plus tard, mais je souhaiterais certainement entendre ce qu'il aurait à dire.

[Français]

Le président: Voulez-vous discuter de l'avis de motion dès à présent? Que désirez-vous?

[Traduction]

Nous pouvons discuter de la motion même si elle n'a pas été adoptée, mais quant à l'avis de motion qui a été présenté, est-ce la façon dont vous aimeriez procéder?

M. Earl Dreeshen: Mon seul point, et encore une fois, la raison principale pour laquelle je voulais la présenter au moment où je l'ai fait, est parce que c'était la Journée Bell Cause pour la cause. Je sais que nous devons examiner de nombreuses autres affaires importantes, alors je ne croyais pas que nous nous occuperions de ma motion immédiatement. Vous êtes ici depuis beaucoup plus longtemps que moi, alors je ne suis pas...

• (1725)

M. Alistair MacGregor: Pas moi.

M. Earl Dreeshen: Eh bien, d'accord.

Vous êtes ici depuis beaucoup plus longtemps que la plupart d'entre nous, alors je ne dis pas du tout que ce que j'avais proposé lors de cette journée en particulier devrait avoir préséance sur tout le reste.

Le président: Seulement à titre de rappel pour tout le monde, nous ne sommes pas à huis clos; il s'agit d'une séance publique.

Monsieur Barlow.

M. John Barlow: Je suis plus qu'heureux de discuter des modifications de M. Poissant. S'il a des modifications à apporter à la motion de M. Dreeshen, nous pouvons en discuter aujourd'hui, mais je ne crois pas que nous voterions sur les modifications aujourd'hui. Je veux que nous soyons en mesure de revenir et de parler aussi des modifications. Toutefois, je crois qu'il est utile d'en parler aujourd'hui.

Le président: À ce stade, il n'y a aucune motion, alors on ne peut pas la modifier. Voulez-vous tenir cette discussion maintenant? Pour l'instant, il n'y a aucune motion.

M. John Barlow: D'accord.

Le président: Il y a un avis de motion, mais nous ne pouvons pas modifier quelque chose sur lequel nous n'avons pas voté. Je suis certainement ouvert à une discussion.

Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield: Est-il logique de mettre quelque chose par écrit? Nous pourrions l'examiner et, lorsqu'il y aurait une motion, nous saurions si elle est favorable ou non.

M. John Barlow: Ce serait très bien. Je pense que nous appuyons tous l'essence même de la motion, alors si vous voulez mettre quelque chose par écrit, nous pouvons tous en parler et y revenir à la prochaine séance.

[Français]

Le président: Cela vous convient-il?

M. Jean-Claude Poissant: Oui.

Le président: On suggère de proposer des éléments à inclure dans la motion. Si je comprends bien, les députés de l'autre côté sont prêts à les examiner.

M. Jean-Claude Poissant: Est-ce qu'on peut les énumérer? Cela a-t-il été distribué?

Le président: Non. Nous n'avons qu'un avis de motion; aucune motion n'a été adoptée. C'est ouvert à la discussion.

M. Jean-Claude Poissant: Est-ce que j'en fais la lecture tout de suite?

Le président: Si vous le voulez. Il nous reste deux ou trois minutes pour en discuter.

M. Luc Berthold: Il nous reste trois minutes.

[Traduction]

Je propose qu'on nous donne la modification, et nous pourrions en discuter à la prochaine séance.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord. Je vais lire l'amendement, qui vise à ajouter « réviser les ressources disponibles et d'identifier les lacunes liées à la santé mentale dans la communauté agricole au Canada, et que le Comité fasse rapport de cette étude à la Chambre. L'étude serait entreprise sur une période d'au moins six rencontres ».

Le président: D'accord.

[Traduction]

M. Luc Berthold: Cela vous convient-il?

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: C'est mon amendement.

Le président: Nous vous laissons cela et nous y reviendrons quand vous proposerez votre motion.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Oui, c'est très bien.

Le président: C'est tout ce que j'ai. Y a-t-il autre chose?

Monsieur Berthold.

[Français]

M. Luc Berthold: Je voulais juste m'assurer que tout le monde était d'accord sur le choix des témoins à inviter.

Le président: Y a-t-il autre chose?

M. Luc Berthold: Quelqu'un a-t-il d'autres suggestions? C'est une étude à entreprendre par le Comité. Si vous êtes d'accord sur les choix, cela va permettre à la greffière de commencer à contacter ces gens, ce qui peut être compliqué.

Le président: Si vous avez des témoins d'autres pays à proposer, faites-le-nous savoir.

[Traduction]

Sommes-nous d'accord avec le choix des pays que nous aimerions entendre sur l'aspect des inspections?

Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield: J'aurais dû prêter davantage attention un peu plus tôt. Avez-vous l'Union européenne sur la liste?

M. Luc Berthold: Oui, l'Union européenne, le Japon, l'Inde et les États-Unis.

Le président: Cela vous convient?

[Français]

Je vous remercie tous.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>